

Le Président Bouteflika félicite le nouveau président américain Donald Trump

>> Page 24



Interpol Election d'un commissaire de police algérien

La 85^e session de l'Assemblée générale d'Interpol qui a ouvert ses travaux lundi dernier à Bali (Indonésie) a poursuivi l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels, l'élection des membres du Comité des Fichiers Interpol...

>> Page 24

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Jeudi 10 Novembre 2016 - 9 Safar 1438 - N° 1331 - Algérie : 10 DA / 1 €

Elle sera axée sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement

Réunion gouvernement-walis ce samedi au Palais des nations



Ph : Fatch Guidoum ©

>> Lire page 3

La signification de la nouvelle mosquée majeure d'Alger enfin expliquée



L'architecture sacrée de l'Islam, les mosquées historiques en Algérie

>> Page 5

Sécurisation et surveillance des frontières nationales
La coordination mise en évidence à Béchar

>> Page 4

Un verdict inattendu Donald Trump élu à la tête des USA

>> Page 15

L'ECHO SPORTIF

Mondial 2018 Nigeria-Algérie (J-3)
Les Verts dans de beaux draps avant le départ pour le Nigeria

Ligue 1 Mobilis (11^e journée)
MCO-USMA et USMH-ESS
Suspense à Oran et indécision à El Harrach

>> Pages 22 & 23

Forum du journal d'«El Moudjahid» Benhabylès : «La prise en charge des personnes sans abris est d'ordre moral, culturel et religieux»

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, a indiqué, hier à Alger, qu'une stratégie est en cours d'élaboration, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour la prise en charge des personnes sans abris. Considérant que le phénomène (des personnes sans abris) est essentiellement d'ordre «moral, culturel et religieux», la mise en place d'une stratégie commune entre le CRA et le ministère des Affaires religieuses s'est avérée une «nécessité», a-t-elle expliqué...

>> Lire page 6



Ph : Chekikene Ghamia ©

Batna

Arrestation de quatre éléments de soutien aux groupes terroristes

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé dans un communiqué, hier, l'arrestation de quatre éléments de soutien aux groupes terroristes, mardi 8 Novembre à Batna - 5^e RM. Le communiqué précise également que «des éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Témouchent - 2^e RM, Djanet et Ouargla - 4^e RM ont saisi une quantité de 453,9 kg de kif traité. Tandis que des détachements combinés, lors des opérations distinctes, ont saisi 369 bouteilles de différentes boissons, 30 quinquaux de tabac, ainsi que 28 800 unités de

produits pyrotechniques à Biskra, Ghardaïa et El Oued - 4^e RM». Par ailleurs, la même source ajoute que des détachements de l'ANP ont appréhendé à Aïn Guezam et à El Oued «trois contrebandiers en possession de 3 360 litres de carburant et saisi deux véhicules tout-terrain et un téléphone satellitaire». D'autre part, «des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 51 immigrants clandestins de différentes nationalités à In Aménas, Hassi Messaoud, Ilizi - 4^e RM et Adrar - 6^e RM», conclut le communiqué.



Béjaïa Chute mortelle d'un maçon dans un chantier

Un maçon a péri lors d'une chute mortelle au niveau d'un chantier de construction dans la commune de Semaoune. Il s'agit du dénommé B.K.H. âgé de 54 ans, selon la Protection civile. Il est tombé du cinquième étage du chantier d'un immeuble. Il est mort sur place des suites de ses graves blessures. La dépouille a été déposée à la morgue et une enquête a été ouverte.

Djelfa Un couple sous mandat de dépôt

Le procureur de la République près le Tribunal de Djelfa a ordonné, cette semaine, la mise sous mandat de dépôt d'un couple pour usurpation d'identité, faux, usage de faux et escroquerie, a-t-on appris de source sécuritaire. Selon la même source, le couple mis en cause, âgés d'une quarantaine d'années, rendaient visite à des responsables et élus locaux, dans plusieurs communes de la wilaya, se faisant passer pour des fonctionnaires de la wilaya, avec un ordre de mission falsifié. Agissant après dépôt de plainte, des éléments de la Gendarmerie nationale ont pu mettre le grappin sur les deux escrocs qui ont été arrêtés et écroués.

Accidents de la route 4 morts et 5 blessés durant les dernières 24 heures

Quatre personnes sont décédées et cinq autres blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures, selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mostaganem avec deux personnes décédées suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenu sur la RN 17 dans la commune d'El Hassanine, précise la même source. Concernant les interventions liées aux fortes chutes de pluies enregistrées ces dernières 24 heures, les unités de la Protection civile sont intervenues plusieurs fois afin d'effectuer des opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans quelques habitations dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, ajoute le communiqué. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage et dégagement de six personnes bloquées par la neige à bord de trois véhicules légers au niveau de la commune d'Aït Boumahdi.

Sidi Bel-Abbès

Incendie au service gastro-entérologie du CHU Abdelkader-Hassani

Un incendie s'est déclaré au niveau du service gastro-entérologie du CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès causant des dégâts matériels, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la Protection civile. L'incendie, enregistré ce mardi en début de soirée, s'est propagé de la salle d'examen endoscopiques vers celle des soins et le bureau du secrétariat

du service. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour évacuer onze malades, hospitalisés dans ce service, a-t-on indiqué. L'intervention rapide des agents de la Protection civile a permis de circonscrire le sinistre et éviter sa propagation à d'autres services limitrophes. Quelque 70 agents et des moyens matériels importants ont été mobilisés pour venir à bout des

flammes. Le wali de Sidi Bel-Abbès Mohamed Hattab s'est rendu, dans la soirée, sur les lieux pour s'enquérir de cet incident. Contactée, hier, la direction du CHU de SBA précise que les dégâts sont en cours d'estimation et que la police scientifique a entamé ses investigations pour déterminer les causes exactes de l'incendie.

Lutte contre les narcotrafiquants à Tlemcen et Mostaganem Saisie de plus d'un kilo de kif

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, avant-hier, la saisie de plus d'un kilo de kif traité, lors de deux opérations distinctes à Tlemcen et Mostaganem, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Au cours d'un contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Hennaya (Tlemcen), les gendarmes du peloton de sécurité routière ont arrêté deux personnes se

dirigeant, à bord d'un taxi vers la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en possession de 981 g de kif traité et une quantité de psychotropes. D'autre part, les gendarmes de la compagnie territoriale d'El Achacha ont arrêté huit personnes dont deux femmes, à bord de deux véhicules, en possession de 100 g de kif traité. Des enquêtes ont été ouvertes pour élucider ces deux affaires.



M'sila

Saisie de 2,5 quinquaux de viande blanche impropre à la consommation



Une quantité de 2,5 quinquaux de viande blanche impropre à la consommation a été saisie ces dernières 24 heures à M'sila par les services de police des daïras de Sidi Aïssa et Aïn El Hadjel dans deux abattoirs clandestins de volailles, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya. Cette saisie de quantité de viande blanche avariée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la prolifération du commerce illicite, a précisé la même source. Agissant sur informations, les éléments de la

sûreté des daïras de Sidi-Aïssa et d'Aïn El Hadjel ont opéré une descente dans les domiciles de citoyens ciblés par leur enquête, et qui ont converti les garages de leurs demeures en abattoirs clandestins de volailles. La perquisition a permis la saisie de 2,5 quinquaux de viande, a ajouté la même source, précisant que cette quantité qui devrait être acheminée vers les marchés de la wilaya pour y être commercialisée, était «impropre à la consommation», suite à l'expertise effectuée par le

vétérinaire de la délégation agricole de Sidi Aïssa. La quantité de viande impropre à la consommation a été détruite, au niveau de la décharge publique, tandis qu'un dossier concernant cette affaire a été transmis au procureur de la République près le Tribunal de Sidi Aïssa, a-t-on noté. L'insuffisance d'abattoirs à M'sila est à l'origine de la prolifération de l'abattage illicite du bétail et du volaille qui prend de l'ampleur dans cette région, ont estimé les services de sécurité.

Elle sera axée sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement

Réunion gouvernement-walis ce samedi au Palais des nations

Initialement prévue à l'occasion de la rentrée sociale et reportée pour des raisons techniques, la réunion gouvernement-walis aura lieu finalement ce samedi au Palais des nations sous l'égide du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Seconde du genre après celle tenue l'année passée, cette rencontre sera axée sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement local et de la modernisation du service public. Plusieurs ateliers thématiques débattront sur deux jours des différents points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion avant de sortir avec des recommandations qui seront présentées à la séance de clôture. Cette réunion devrait permettre au Premier ministre de donner de nouvelles orientations aux walis qui seront désormais, avec la nouvelle politique économique prônée par le gouvernement, soumis à l'obligation de résultat à travers un cahier des charges qui leur sera soumis prochainement. En vertu de cette nouvelle orientation, des consignes ont été données aux walis pour poursuivre les réformes visant la réhabilitation et la modernisation des services administratifs publics et à être à l'écoute des préoccupations du citoyen, en consécration du principe de la démocratie participative. Prenant conscience de l'importance que revêt l'investissement local dans la nouvelle conjoncture, le gouvernement semble avoir pris les choses en main en instruisant les élus et les responsables au niveau des wilayas pour qu'ils sortent de

leur léthargie et donnent un véritable coup d'accélérateur au développement local. C'est dans cette optique que s'inscrit la série de rencontres initiées par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui avec les walis où il a insisté plus particulièrement sur la modernisation des systèmes de gestion du foncier industriel et agricole à travers l'accélération de l'informatisation des fichiers et l'interconnexion des bases de données. L'assainissement du foncier industriel pour faciliter la récupération des assiettes non exploitées par voie administrative, la décentralisation des avis relatifs à la délivrance des actes d'urbanisme actuellement exigés par certains ministères, et la nécessité de mettre en place une procédure unifiée et décentralisée inhérente à la promotion de l'investissement ont été également appuyés. Toujours en matière d'investissement et foncier économique, il a été recommandé l'étude de la situation juridique des investissements réalisés en dehors du cadre réglementaire et n'ayant pu être mis en exploitation dans la perspective d'une éventuelle régulation. L'engagement des réflexions pour la décentralisation de travaux de viabilisation des parcs industriels et le recours, autant que possible, à des groupements d'entreprises nationaux et l'étude de la possibilité de contourner les difficultés de financement des viabilisation des zones d'activités par le biais de montages financiers impliquant les investisseurs bénéficiaires ont été également préconisés. En matière

de service public, il a été préconisé l'accélération du transfert de la gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement des communes vers les établissements publics concernés. A cette occasion, N. Bedoui a instruit les walis à l'effet de formuler des propositions concernant le développement local de leurs wilayas, à moyen et long terme, lesquelles propositions seront présentées lors de la prochaine rencontre gouvernement-walis qui sera marquée par la signature des engagements que les chefs de l'exécutif devront honorer. Dans ce contexte, N. Bedoui a insisté sur l'urgence de rentabiliser tous les investissements réalisés par l'Etat, tout en soulignant qu'il était important de faire des collectivités locales un soutien essentiel de développement pour l'Etat et non une charge à supporter. A ce sujet, il a réaffirmé que l'ère des dotations financières centralisées pour faire face aux dépenses de fonctionnement est «révolue», appelant l'assistance à chercher des ressources financières pour faire face aux dépenses des collectivités. Il faut relever, à cet égard, que la démarche du gouvernement vise particulièrement l'amélioration et la préservation du cadre de vie des citoyens, ainsi que la poursuite de l'effort en matière d'action sociale et des programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation. Cette démarche a été longuement expliquée et détaillée par Abdelmalek Sellal lors de ses dernières visites de wilaya où il a mis l'accent sur la politique socio-



économique préconisée par l'Etat, précisant que l'effort de développement social et économique sera maintenu, refusant en même temps de parler de politique d'austérité. Tout en reconnaissant que la conjoncture inédite sur le marché pétrolier, impose à l'Algérie de prendre les mesures adéquates pour maintenir les principales dispositions contenues dans le prochain programme quinquennal, le Premier ministre s'est montré rassurant en soulignant que l'Etat maintiendra la réalisation des différents projets liés aux secteurs de l'habitat, de la santé, de la formation, de l'éducation ainsi que les infrastructures de base. Les restrictions budgétaires, selon le Premier ministre, concerneront certains projets, mais l'éducation, la santé, la construction de logements et les crédits alloués aux jeunes seront maintenus, a-t-il affirmé. Pour dissiper les craintes et les appréhensions

des uns et des autres, Sellal s'est voulu catégorique en assurant que l'Etat maintiendrait le pouvoir d'achat des citoyens et que le gouvernement continuerait à soutenir l'emploi des jeunes et sa politique «ne changera pas». Évoquant les actions menées par les pouvoirs publics visant la redynamisation du développement local et l'amélioration du quotidien du citoyen, le chef de l'Exécutif avait exhorté les walis à concentrer les ressources sur l'amélioration des services publics et des différentes prestations rendues et sur l'entretien et la maintenance des innombrables infrastructures et équipements réalisés et acquis au prix d'un effort lourd de la collectivité nationale. L'élaboration d'une nouvelle vision économique et la modification des modes de fonctionnement et de régulation constituent l'autre défi à relever compte tenu de la conjoncture actuelle.

T. Benslimane

Derbal à la Radio Algérienne - Chaîne 1 :

«La plus haute autorité du pays a donné des garanties fortes pour la bonne marche des prochaines législatives»



Invité dans la matinée d'hier de la radio Chaîne 1, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a indiqué que le gouvernement algérien a donné de fortes garanties pour la bonne marche des prochaines législatives, prévues le mois d'avril prochain. «L'HIISE est en cours de composition, l'une des étapes les plus difficile. Nos portes seront ouvertes à

tout le monde dès que l'instance sera prête et on travaillera avec toutes les parties dans le cadre de la loi», dira A. Derbal qui a appelé à privilégier le dialogue sérieux à la surenchère. «Notre principal objectif est d'introduire davantage de transparence et de sérénité dans les prochaines législatives, notamment au sein de la classe politique», a-t-il ajouté. Le président de l'HIISE, précisera que l'instance jouit de

larges prérogatives pour veiller au déroulement légal de l'opération de dépouillement et au droit des candidats d'inscrire au procès verbal de dépouillement toute contestation ainsi que leur droit d'obtenir une copie du procès-verbal du dépouillement. Concernant la composante de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, l'Invité dira qu'elle sera composée de 140 membres dont la moitié seront des magistrats.

Edito

La surprise Donald Trump

Par
Tayeb Djilali

Voilà donc Donald Trump élu président de la première puissance mondiale. Cette consécration inattendue a suscité de nombreux commentaires versant la plupart dans l'hostilité parce que le nouveau maître des lieux n'a jamais caché ses sentiments racistes envers les musulmans qu'il veut interdire d'entrée aux Etats-Unis, ni sa ferme intention de construire un mur à la frontière mexicaine afin de stopper toute émigration clandestine. Ainsi, beaucoup d'observateurs prévoient même une guerre civile suite aux fractures sociales que le candidat avait contribué à davantage aggraver. Mais qu'aurait apporté la victoire de Hillary Clinton? Contrairement à son rival qui a clairement défini ses intentions de ne pas faire la guerre, la Dame n'a jamais caché les siennes, celle de continuer l'effort de guerre au Moyen-Orient et les fracassantes révélations qui ont été faites par le réseau Wikileaks, ont sans doute été fatidiques pour son investiture. C'est que l'ancienne secrétaire d'Etat a clairement dévoilé sa politique en faveur d'Israël, donc il fallait s'attendre à ce qu'elle continue à démanteler la région du Moyen-Orient tout en faisant une fixation sur la Syrie. A tel point que la Russie et la Chine ont fortement souhaité non pas carrément la victoire de Trump, mais la défaite de Clinton. Ce qui fait dire à un analyste que les gens ont voté contre Madame Clinton pour rompre avec la continuité de la politique d'un Obama qui n'a tenu aucune de ses promesses. D'ailleurs, les chancelleries européennes n'ont pas manqué d'exprimer leur inquiétude. En réalité, avec la défaite de Hillary Clinton, c'est un précieux allié engagé dans le conflit du Moyen-Orient, qui est ainsi perdu. La France a d'ailleurs exprimé son désappointement. La crainte de se retrouver seule au front syrien...

T. Dj.

Sécurisation et surveillance des frontières nationales

La coordination mise en évidence à Béchar



La coordination étroite entre les différentes institutions et corps constitués chargés de la sécurisation et la surveillance des frontières nationales a été soulignée mercredi à Béchar par les participations à une rencontre sur «la sécurisation et surveillance des frontières nationales».

«**L**a coordination doit concerner l'ensemble des mécanismes de prévention et lutte contre les différentes formes de criminalité qui sévit à travers nos frontières terrestres, maritimes et aériennes», ont précisé les intervenants représentants les ministères de la Justice et de la Défense nationale, la Gendarmerie nationale, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de ceux des Douanes. «**Les frontières nationales, notamment terrestres du Sud-Ouest du pays sont en butte aux activités des narcoterroristes** qui s'adonnent à des multiples activités illégales qui portent atteinte à la sécurité du pays et à l'économie nationale», a indiqué le représentant du ministère de la Défense nationale à cette rencontre initiée par la direction régionale des douanes. «Les narcotrafiants et les

contrebandiers activent en commun avec les terroristes des différents groupes criminels qui activent dans les pays voisins à nos frontières, d'ou la nécessité d'une vigilance constante et du renforcement de la coordination dans les domaines liés aux renseignements, à la prévention et la lutte sur le terrain contre ces criminels dont les activités concernent en plus du trafic de drogue, la contrebande et la commercialisation illégale d'armes et de munitions», a-t-il soutenu. «**Les efforts accomplis à ce jour par les brigades mixtes de l'Armée nationale populaire (ANP), des Gardes frontières, de la Gendarmerie nationale et des Douanes**, ainsi que l'apport considérable des différentes unités spécialisées de la DGSN, nous a permis de réaliser des résultats probants sur le terrain, de même que le confortement de

notre expérience en matière de lutte contre les réseaux de trafiquants de drogue et autres contrebandiers à travers nos frontières du sud-ouest du pays», a indiqué pour sa part le représentant de la DGSN. «Nous suivons, et nous contrôlons de près les opérations de lutte contre les différents réseaux de criminels qui activent à proximité de nos frontières, et nous soutenons selon les lois et la réglementation en matière de lutte contre le terrorisme, la lutte contre le trafic de drogue et sa commercialisation illégale et autres psychotropes, et nous souhaitons aussi le renforcement de la coordination entre les services de sécurité et l'ANP à toutes les échelles de la prévention et la lutte contre ces réseaux», a souligné pour sa part le représentant du ministère de la Justice. «Entre janvier et la fin octobre 2016, et grâce à la

vigilance des corps constitués chargés de la lutte contre la criminalité à la bande frontalière de la wilaya de Béchar avec le Maroc qui englobe un linéaire de 533 km, nous avons procédé à la saisie au cours des opérations de sécurisation et surveillance des frontières réalisées par les brigades de l'ANP, de la Gendarmerie nationale, des Gardes frontières, de Douanes et de la DGSN, d'une quantité de 12 049,33 kg de kif traité au cours de 22 affaires, auxquelles ont été impliqués 168 personnes, a fait savoir le représentant du ministère de la Justice. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du plan de stratégie 2016-2019 de l'administration des douanes, mais aussi dans le but du renforcement de la formation continue des éléments de ce corps a été marquée par l'annonce et par le représentant de la Gendarmerie

nationale, de la matérialisation d'un projet de surveillance technique et électronique des frontières terrestres du pays, notamment celles du Sud-Ouest du pays. «Des moyens adéquats tant mobiles que fixe seront mis en place pour la sécurisation et la surveillance des ces frontières, à savoir des patrouilles et brigades mixtes, des caméras infra-rouge, des radars mobiles, des moyens aériens, notamment des drones, ainsi que une surveillance satellitaire seront mis au profit de la surveillance, la sécurisation et le contrôle de nos vastes frontières du Sud-Ouest comptant d'une large bande de 3 058 km», a-t-il ajouté. «**Nos efforts n'ont pas été vains en matière de lutte contre les réseaux de trafiquants de drogue depuis janvier à octobre**, une saisie 12 109,454 kg de kif traité a été effectuée par nos brigades mobiles des Gardes frontières au cours de 30 affaires concernant ce type de crime et auxquelles ont été impliqués 28 trafiquants dont trois ont été abattus», a fait savoir le même intervenant. Cette rencontre d'une journée qui s'est déroulée au siège du centre régional des infrastructures et des équipements des douanes, a été organisée «à la lumière des mutations géostratégiques actuelles et la prolifération des réseaux criminels internationaux sur la bande frontalière du pays et aussi dans le but du renforcement du dispositif de sécurité des personnes et des biens», ont indiqué des cadres de l'administration des douanes.

M.Tewfiq / Ag.

Partenariat algéro-indonésien

Vers le renforcement de la coopération dans divers domaines

L'Algérie et l'Indonésie se dirigent vers le renforcement de la coopération dans divers domaines. La visite effectuée depuis hier et pour une durée de trois jours, par le président du Conseil consultatif d'Indonésie, Zulkifli Hasan, augure de beaucoup de choses positives au regard des discussions menées avec le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, ainsi que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Abdesselam Chelghoum. Les déclarations Zulkifli Hasan, qui s'est dit satisfait de «la dynamique de coopération bilatérale» enregistrée dans plusieurs domaines, laisse entrevoir un avenir prometteur entre les deux pays. Les deux côtés veulent saisir les opportunités de coopération et investir dans les relations diplomatiques déjà «excellentes» basées sur la confiance mutuelle. Selon un communiqué de l'assemblée, le président de l'APN a examiné avec Zulkifli Hasan les moyens de développer les relations de coopération bilatérale dans divers domaines. Lors de cette audience, Ould Khelifa a rappelé que «l'Algérie et l'Indonésie entretiennent des relations historiques solides basées sur une confiance mutuelle, dont le niveau d'excellence se traduit par l'échange de visites entre les hauts responsables des deux pays, notamment ces

dernières années en vue de concrétiser la volonté commune de dynamiser une coopération fructueuse dans tous les domaines vitaux», a précisé la même source. Saluant le niveau de la coopération entre les deux pays à tous les niveaux, le président de l'APN a précisé que l'Algérie «a amorcé une nouvelle ère à la faveur de plusieurs réformes politiques et économiques initiées sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui ont été couronnées par la nouvelle Constitution», indique la même source. L'Algérie «est désormais une destination économique de choix qui dispose d'un climat d'affaires attractif», a ajouté Ould Khelifa qui s'est dit optimiste quant à «l'augmentation du volume des investissements indonésiens en Algérie, notamment dans les domaines des travaux publics, de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication (TIC)», ajoute le communiqué.

L'agriculture, un créneau ciblé par les Indonésiens

Les opportunités d'investissement offertes en Algérie dans le domaine agricole grâce aux potentialités tant humaines que naturelles dont elle dispose, attirent de plus en plus d'investisseurs étrangers qui voient

plus loin et visent même conquérir l'Afrique via l'Algérie. C'est l'idée qu'embrasse en effet même le gouvernement algérien qui affiche toujours sa disponibilité à apporter tout le soutien nécessaire au partenariat avec les étrangers selon le principe gagnant-gagnant et dans le but d'aller vers l'exportation, une fois la demande nationale satisfaite. Pour se faire, les investisseurs indonésiens ne cachent pas leur souhait d'établir des projets dans le domaine agricole. En effet, Abdesselam Chelghoum a examiné avec Zulkifli Hasan les moyens de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine agricole. Lors de cette audience, les deux parties ont évoqué aussi les moyens de promouvoir la coopération et les opportunités d'investissement offertes par les deux pays, dans le domaine de l'industrie agroalimentaire. A. Chelghoum a exposé, lors de cette audience qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice d'Indonésie en Algérie, Safira Machrusah, les domaines d'investissement en Algérie, dont l'arboriculture, la culture maraîchère, céréaliculture, et l'aquaculture. Pour sa part, Zulkifli a exprimé l'intérêt porté par les investisseurs indonésiens à l'investissement en Algérie et leur souhait d'établir des projets dans le domaine agricole, annonçant la visite d'un groupe

d'hommes d'affaires et investisseurs indonésiens en Algérie pour examiner les opportunités d'investissement et établir des partenariats avec leurs homologues algériens. Saluant ces initiatives, A. Chelghoum a fait état de la disponibilité de son ministère à apporter tout le soutien nécessaire et des facilités accordées aux partenariats entre investisseurs algériens et étrangers dans les filières relevant du secteur. Zulkifli a indiqué que l'objectif de sa visite en Algérie «pays ami et frère» était la promotion des relations au niveau parlementaire, et la coopération entre des deux gouvernements, au regard des possibilités offertes dans divers domaines, notamment agricole. Le responsable indonésien a souligné l'impératif de promouvoir les relations de partenariat entre les deux pays dans le domaine agricole, de les hisser au niveau des efforts consentis pour développer le secteur, et de tirer profit des expériences des deux pays. Accompagné d'une délégation composée des présidents des groupes parlementaires au sein du Conseil consultatif populaire de la République d'Indonésie, Zulkifli est arrivé hier à Alger, dans le cadre d'une visite de trois jours.

Salim N.

La signification de la nouvelle mosquée majeure d'Alger enfin expliquée

L'architecture sacrée de l'Islam, les mosquées historiques en Algérie

Livre d'art préfacé par le président Abdelaziz Bouteflika, et édité par la maison d'édition Zaki Bouzid ayant pour titre «L'architecture sacrée de l'Islam, les mosquées historiques en Algérie». «Ce magnifique ouvrage sera, sans nul doute, une grande porte ouverte qui mènera son lecteur vers les plus somptueuses Mosquées, anciennes et modernes, dont s'enorgueillit chaque contrée d'Algérie.

Qu'il soit musulman ou non, les textes forts instructifs et les splendides photos que renferme ce livre lui feront pleinement ressentir l'ambiance spirituelle qui y règne. Naturellement, le sujet de ce majestueux livre, qui traite d'une branche majeure de l'architecture, à savoir celle des édifices sacrés, offre au lecteur une incursion dans l'histoire de l'Algérie, depuis que l'Islam s'y est établi et que l'âme de son peuple a profondément intégré ses saints préceptes, ainsi que s'imbriquent la trame et la chaîne, jusqu'à nos jours. En effet, la culture du lieu de culte, si on peut l'appeler ainsi, est enracinée dans le tréfonds des enfants de l'Algérie, indépendamment de leur niveau de connaissance des enseignements du Prophète Mohammed (QSSL), depuis la transcription de la Tradition prophétique par les premiers exégètes. Les Algériens se sont profondément imbus de cette culture, aussitôt qu'ils ont médité et saisi la portée du propos du Prophète de l'Islam Mohammed, que le salut soit sur lui : «La terre m'est offerte à titre de lieu de prière et de purification». C'est ainsi, qu'ils se consacrèrent, dès qu'ils embrassèrent l'Islam, à l'édification de mosquées pour y accomplir leurs prières, répandre la parole de Dieu, promouvoir l'aménagement du pays et en faire des bastions et des citadelles pour se défendre, des lieux de savoir et de rayonnement et des prétoires où la justice était rendue en toute équité. Ce faisant, ils rivalisèrent de tout cœur entre eux dans l'édification des mosquées, l'érection des minarets partout où ils s'établirent en communauté, dans les villes, les villages et les campagnes, et prirent soin de les baptiser des noms des compagnons du Prophète Mohammed (QSSL), que Dieu les agréa, de ceux des saints, des martyrs et des moudjahidines. C'est aussi la raison pour laquelle ils excellèrent dans l'architecture d'art qui englobe les mosquées, en élevant leurs colonnes, leurs voûtes et leurs coupes, en excellant dans leur décoration intérieure et extérieure, en décorant avec ingéniosité leurs mihrâbs, leurs minarets, leurs cours et leurs vasques, en s'ingéniant dans la pose des canaux d'adduction d'eau et l'aménagement des niches de rangement des exemplaires du Coran et des livres mis à la disposition de ceux qui étudient l'exégèse du Coran, la jurisprudence, la pratique rituelle et les relations sociales. Quand on examine attentivement les photographies que recèle ce très beau livre, on se sent fortement happé, sinon émerveillé, par une seule et même réalité, j'entends le mode architectural particulier qui marque tous les édifices cultuels antérieurement et actuellement



édifiés en Algérie. A peine l'œil s'arrête-t-il, au fil des pages de ce livre, sur telle image ou telle autre, qu'il perçoit, se profilant derrière telle mosquée ou telle autre, une main algérienne habile, fortement éprise de transcendance spirituelle, qui a su concilier cette transcendance avec le génie du lieu. Il n'y a aucunement d'opposition entre les deux. Au contraire, ils se sont harmonieusement fondus l'un dans l'autre, que la mosquée soit édifée dans la campagne, au Sahara ou dans les villes. Tout cela signifie que l'architecte algérien a entièrement assimilé la portée du propos du Prophète Mohammed, que le salut soit sur lui : «La terre m'est offerte à titre de lieu de prière et de purification». La mosquée n'est-elle pas, dans son essence première et ultime, ce point qu'évoquent certains de nos aïeux mystiques et connaissant Dieu ? Ce point n'est-il pas la forme architecturale vers laquelle convergent toutes les lignes ? N'est-il pas aussi, le point d'où partent toutes les lignes pour rayonner dans le monde de Dieu ? La mosquée en Algérie, depuis que nos aïeux ont construit la première, au milieu du premier siècle de l'Hégire, matérialise l'essence même de l'unité des Algériens et signifie, entre autres, que le but de l'érection des édifices cultuels, en Algérie, va au-delà de leur fréquentation pour y accomplir la prière ; elle les destine à servir de repères physiques qui signalent, à celui qui ne le sait pas, que l'Algérie est terre de l'Islam. C'est de la mosquée que s'élancèrent les cavaliers hérauts de l'Islam, se déployèrent vers tous les coins de la partie occidentale de l'Afrique du nord et allèrent effectuer la traversée vers l'Andalousie. C'est de la mosquée que s'élevèrent les appels au Djihad pour barrer le chemin devant les croisades venant de la terre et de la mer. C'est à partir de la mosquée que jaillit la première étincelle de la glorieuse Révolution du Premier Novembre 1954, et c'est à partir de la mosquée que se poursuivra la construction de notre pays dans la

fraternité, la communion et la vraie connaissance de l'Islam. Nous observons cela et les constatons, de nos jours, dans notre vie quotidienne. Au cours de l'ère coloniale, les mosquées, les zaouïas et les écoles, bien que peu nombreuses et surveillées par l'autorité coloniale, s'acquittèrent d'une tâche vitale, celle de combattre la déculturation qui fut imposée au peuple algérien depuis la consolidation de la mainmise sur sa terre et la confiscation de sa souveraineté et de sa liberté dans le but de le priver des attributs de son identité, de rompre le lien qui le rattache à sa glorieuse histoire, à sa sainte religion et de le priver de la lumière, de la connaissance et du savoir. Il est à noter que les zaouïas qui ont survécu à la destruction étaient au nombre de 129 à l'Indépendance ; ce nombre s'accrut, grâce à Dieu, pour atteindre 204 en 1999. Depuis, il s'est élevé à 586, en 2015. C'est cela qui a conduit l'Etat algérien à entreprendre, dès le recouvrement de sa souveraineté, la multiplication du nombre d'établissements scolaires, tous cycles confondus, qui en 1962 ne dépassait pas 2 969, mais atteignit 21 069 établissements en 1999. Ce nombre s'accrut depuis cette année-là jusqu'à atteindre 26 167 établissements en 2015. Les écoles coraniques virent, quant à elles, leur nombre se multiplier au lendemain de l'Indépendance, pour atteindre 2 446 écoles en 1999. A ce jour, nous comptons 2 938 écoles coraniques qui sont fréquentées par 511 256 élèves. J'ai découvert dans ce bel ouvrage des commentaires, des annotations et des photos saisissantes de beauté qui expriment l'âme algérienne et constituent une récapitulation didactique et spirituelle de l'art architectural algérien dans sa diversité, à travers les âges. Si les peuples musulmans ont bâti, dans leurs différents pays, des mosquées conformes à leurs propres visions artistiques et aux sentiments qui les animent, les Algériens n'ont pas dérogé à cette règle fondamentale, car le sujet est le même, d'Est, d'Ouest et du Sud au Nord. Ce

sont les applications architecturales, et partant artistiques, et ce qui s'y rattache, qui entraînent tel pays ou tel autre à s'évertuer à exceller dans l'édification des édifices religieux et redoubler de virtuosité dans leur appareil et leur décoration. Mais la mosquée est la mosquée. Autrement dit, la pensée monothéiste demeure la même, malgré la diversité des époques et des lieux, et ce sont seulement les aspects externes qui se construisent et s'articulent en fonction des goûts des gens. C'est ce qui s'est produit en Algérie, depuis que Dieu lui fit la faveur de devenir une terre de l'Islam. Si nous venions à interroger la chute du nombre des mosquées anciennes, qui dépassait les cinq cents avant l'occupation coloniale, à 233 lorsque l'occupant entreprit de détruire la plupart d'entre elles et de transformer celles épargnées en églises, écuries et autres, puis son accroissement, à la faveur de l'édification de nouvelles mosquées par les Algériens, à 2 251 mosquées à l'Indépendance, puis à 10 363 en 1999 et enfin à 17 210 actuellement, une vérité fondamentale s'imposerait à nous, à savoir l'attachement du peuple algérien à tout ce qui est spirituel, à ce qui l'élève vers les hautes cimes de la spiritualité. Les mosquées constituent la pierre angulaire de notre culture nationale, de notre identité algérienne authentique et de notre souveraineté dans notre pays. Le raffinement apporté dans l'édification de ces mosquées fait partie de cette culture et de cette identité. Il n'y a de meilleure preuve de la relation existant entre la mosquée et la souveraineté nationale et la religieuse que le fait que la célébration du premier anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre par l'Etat algérien restauré, immédiatement après le recouvrement de notre souveraineté nationale, vit la première prière du vendredi, celle du 2 Novembre 1962, célébrée dans la mosquée Ketchaoua, cent ans après sa transformation en église par l'occupant français. Une

honorabile dame, qui compte de nos jours parmi les grands dirigeants politiques dans le monde, m'interrogea sur l'intérêt qu'il y a pour nous de construire la Grande Mosquée d'Alger dans notre situation actuelle. Autant sa question me surprit, autant je l'ai considérée innocente et dépourvue de ce qui peut avoir un quelconque rapport avec la provocation ou la mauvaïse foi ; j'ai jugé que cette question était inspirée par le désir de s'informer, sans plus, ce qui n'est pas le cas des griefs que nous font les uns et les autres qui s'opposent à notre volonté de l'édifier, arguant du fait que l'Algérie fait encore face à des problèmes de logement et de développement économique. Je répondis qu'assurer la sécurité spirituelle du peuple algérien mérite que nous consentions des dépenses financières quel que soit le montant, car nous avons payé le prix fort pour la récupérer après avoir failli la perdre à tout jamais. Un des buts de la construction de cette mosquée-symbole dans la capitale de notre pays est qu'elle tienne lieu d'imam derrière lequel se range l'ensemble des mosquées que nous possédons, sans lesquelles nous ne jouirions jamais de sécurité spirituelle. Par conséquent, nous sommes fondés à souhaiter que l'éditeur de ce livre accorde son intérêt à cette mosquée en cours de construction dans la capitale de notre pays. Je souhaite même qu'il consacre un livre à part entière à ce monument de spiritualité et de civilisation, pour lequel nous formons le vœux de le voir, à la grâce de Dieu, tel un chef-d'œuvre suprême à tous égards, non pour nous enorgueillir ou faire la surenchère aux pays musulmans, mais pour dire à ceux qui la voient, de loin ou de près, et leur faire savoir que l'Algérie a décidé, depuis des siècles, d'être et de rester une terre d'Islam. Ce livre qui exalte la beauté de nos mosquées et leur spécificité architecturale corrobore ce que j'exprime dans ces lignes. A mon sens, il mérite d'être et de rester notre hommage de reconnaissance et de gratitude envers toutes les croyantes et tous les croyants algériens et musulmans qui, au fil des générations et des époques de notre histoire, firent généreusement don de leur argent ou de leurs plans architecturaux, de leur savoir-faire manuel et de leur sueur pour l'édification de toutes les mosquées qui font la fierté de l'Algérie. Je salue et apprécie ce brillant ouvrage de l'esprit et attends que les maisons d'édition et les imprimeries algériennes produisent d'autres livres d'art dont l'excellence et la beauté des contenus n'auront rien à envier à celles de ce livre, et viendront apporter à l'Algérien plus de savoir et de culture et enrichiront davantage la bibliographie algérienne».

Abdelaziz BOUTEFLIKA

Crise libyenne

L'Algérie appelle à un accompagnement «loyal et franc» des Libyens

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a réitéré, avant-hier à Addis-Abéba, l'appel de l'Algérie, au respect de la volonté du peuple libyen dans le processus de règlement de la crise qui secoue son pays, invitant la communauté internationale à un accompagnement «loyal et franc» pour l'aider à sortir de cette crise.

«L'Algérie est convaincue que les Libyens ont la capacité de pouvoir dépasser leurs divergences. C'est pourquoi mon pays appelle, de nouveau, au respect de la volonté des Libyens qui doivent s'approprier le processus de règlement de la crise et invite la communauté internationale à un accompagnement loyal, franc et sans équivoque pour les aider à sortir définitivement leur pays de la crise qui perdure et des dangers qui le guettent», a déclaré A. Messahel à la réunion au sommet du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye. Il a rappelé, à ce propos, que «l'Algérie n'a cessé depuis le début de la crise en Libye d'attirer l'attention sur les dangers d'une impasse dans ce pays et a appelé à l'urgence et à l'impératif d'inclure, à l'exclusion des groupes terroristes listés comme tels par les Nations unies, toutes les parties libyennes politiques, sécuritaires, culturelles, représentants de tribus et de la société civile, à s'engager dans le processus politique et à œuvrer dans le sens du rétablissement de la stabilité et de la sécurité en Libye». Abdelkader Messahel a souligné que l'Algérie «a défendu cette position depuis septembre 2012 auprès Nations unies, de tous les frères libyens avec lesquels elle entretient du reste des relations suivies et empreintes de respect et d'amitié, ainsi qu'auprès de tous les partenaires étrangers». Il a assuré, à cet effet, que l'Algérie «continuera d'appuyer les efforts des Libyens, des Nations unies, de l'Union africaine, des pays voisins, de la Communauté internationale et de tous ceux qui s'inscrivent résolument dans le processus de recouvrement de la paix dans ce pays frère pour mettre fin aux souffrances incommensurables du peuple libyen qui n'aspire qu'à vivre dans des conditions de quiétude, de sérénité et de développement». Cette réunion se tient à un moment «crucial du processus de règle-

ment de la crise en Libye dont l'impact et les conséquences sur nos pays sont avérés», a relevé le ministre. «Elle nous offre l'occasion d'évaluer ensemble les efforts en cours sur la voie du retour à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Libye meurtrie par plus de cinq années d'affrontements et participe aussi, de cet engagement renouvelé de notre organisation continentale à accompagner les parties libyennes à mener à son terme ultime le projet de rétablissement définitif et durable de la paix qu'elles ont scellé en signant l'Accord politique le 17 décembre 2015», a-t-il expliqué. Il a rappelé, aussi, que «depuis le début des événements que connaît ce pays voisin et frère, l'Algérie s'est investie fortement pour le règlement de la crise en Libye et a largement contribué à la conclusion de l'Accord politique libyen de manière discrète et décisive en abritant de nombreuses rencontres de partis politiques et d'activistes libyens, en encourageant le rapprochement des parties libyennes et en privilégiant la voie du dialogue et de la réconciliation, seuls garants d'une paix durable et définitive dans ce pays». «C'est cette position que l'Algérie a constamment portée pour une Libye unie, apaisée, prospère et réconciliée avec elle-même», a-t-il indiqué. Ainsi, «la solution politique fondée sur le dialogue inclusif entre toutes les parties libyennes qui rejettent la violence est l'alternative pour la sortie de la crise en Libye. Toute démarche différente et non consensuelle risque de prolonger indéfiniment cette grave situation». L'Accord politique signé sous l'égide de l'ONU par parties libyennes, «malgré les obstacles mis à sa mise en œuvre dans les délais et règles impartis, constitue le cadre de règlement de la crise dans ce pays», a-t-il précisé. Cet accord «représente un compromis consensuel de négociations qui ne peut, en aucun cas, satisfaire toutes les parties ou répondre à l'ensemble de leurs préoccupations. Etant entendu que cet Accord doit gérer une période de transition. Sa mise en œuvre nécessite un soutien total et loyal de la communauté internationale, à travers un agenda unique celui du rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays voisin et frère», a expliqué A. Messahel. Il s'agit, également, de «l'impératif pour les trois institutions issues de l'Accord politique libyen (Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale, Chambre des représentants et Conseil d'Etat), de travailler ensemble et de fédérer leurs efforts pour sortir de l'impasse et de dépasser les contingences actuelles». La position de l'Algérie



Ph : Slimane Lotfi ©

porte, en outre, sur «l'importance pour les Libyens de s'approprier le processus politique et trouver des solutions à leurs différends dans le cadre du dialogue inclusif afin de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays, de sa souveraineté et de sa cohésion nationale». L'Algérie souligné, aussi, «la nécessité d'encourager et d'élargir les bases du dialogue national interlibyen pour inclure toutes les parties, notamment celles influentes aux plans politique, sécuritaire, culturel, religieux, économique, social et ce, en vue d'aboutir au consensus le plus large possible et d'obtenir une plus grande adhésion populaire». L'Algérie qui a défendu cette approche, depuis le début du processus onusien, demeure convaincue que «c'est la seule voie, à même d'accélérer la sortie de crise», a affirmé A. Messahel. Pour l'Algérie, «le dialogue et la réconciliation nationale, sans exclusion aucune, et sans ingérence extérieure sont garants du règlement définitif de la crise pour éviter à la Libye les périls de division et de déstabilisation», a-t-il insisté. «L'urgence de la formation par le Conseil présidentiel, qui bénéficie de notre soutien, d'un gouvernement d'entente nationale et son approbation dans les meilleurs délais possibles par la Chambre des représentants, conformément aux dispositions de l'Accord politique du 17 décembre 2015, sans aucune ingérence extérieure, ni pressions et menaces de quelle que partie que ce soit, pour permettre à ce gouvernement d'assumer souverainement et pleinement ses missions multiples aux plans politique, économique et sécuritaire», a-t-il précisé. «La

construction de la Libye de demain nécessite la mise en place d'institutions fortes, unies, justes et équitables chargées de servir indistinctement tous les Libyens», a ajouté le ministre. L'Algérie «salue les victoires remportées par les forces libyennes dans leur lutte contre le terrorisme, à Syrte, à Benghazi et dans d'autres localités du pays», a indiqué A. Messahel, soulignant que «toutefois, cette lutte contre le terrorisme et ses connexions ne peut être efficace que dans la mise en place d'institutions justes, crédibles et solides, seules capables d'éradiquer le terrorisme qui a déjà fait jonction avec le crime organisé et qui constitue une menace pour la sécurité et la stabilité des pays voisins». Pour l'Algérie, «le gel des fonds et autres ressources de la Libye doit être levé pour permettre aux autorités légitimes et reconnues de répondre aux besoins immédiats de la population, notamment en termes de fourniture d'électricité et d'eau et dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'amélioration des conditions de vie». L'Algérie insiste à ce que «l'UA, qui a tout entrepris en 2011 pour éviter à ce pays frère et voisin, les affres de l'intervention militaire, doit s'impliquer davantage aux côtés des Nations unies pour amener les parties libyennes, la communauté internationale à soutenir le processus politique actuellement engagé pour le recouvrement de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans ce pays et à travailler avec les Etats voisins en raison de conséquences directes de cette crise sur leur propre sécurité», a indiqué A. Messahel.

I.N./Ag.

Forum du journal d'«El Moudjahid»

Benhabylès : «La prise en charge des personnes sans abris est d'ordre moral, culturel et religieux»



Ph : Chekikene Ghania ©

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, a indiqué, hier à Alger, qu'une stratégie est en cours d'élaboration, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour la prise en charge des personnes sans abris. Considérant que le phénomène (des personnes sans abris) est essentiellement d'ordre «moral, culturel et religieux», la mise en place d'une stratégie commune entre le CRA et le ministère des Affaires religieuses s'est avérée une «nécessité», a-t-elle expliqué. Cette démarche est «en cours» de préparation, a-t-elle fait savoir, précisant qu'il s'agit, dans un premier temps, de procéder à une opération nationale d'«identification» des cas existants. Déplorant la déperdition, depuis quelques années de «la culture de solidarité» entre Algériens, S. Benhabylès a insisté sur le rôle

que doivent jouer, notamment la mosquée, l'école, les médias et la classe politique afin de raviver cette pratique qui «distingue tant la société algérienne». Elle a relevé, à ce propos, la propension de «l'assistanat» au détriment de l'entraide, ce qui a conduit, entre autres, au développement du phénomène de l'abandon des parents par leurs enfants, en les plaçant dans des maisons de vieillesse. Elle a annoncé, par ailleurs, l'élaboration d'un fichier national pour identifier les véritables nécessiteux afin de les faire bénéficier de dons et autres formes d'assistance dispensés par le CRA. A ce jour, 200.000 cas ont été recensés à travers le territoire national, a-t-elle fait savoir, notant que la démarche du Croissant consiste à cibler les localités les plus enclavées. Interrogée, d'autre part, sur les migrants syriens et subsahariens en Algérie, Saïda Benhabylès a relevé la «qua-

lité» de la prise en charge qui leur est assurée par l'Etat algérien, citant, notamment la scolarisation des enfants. «Nos partenaires étrangers reconnaissent le traitement particulier dont les migrants bénéficient en Algérie», s'est-elle réjouie. Dressant le bilan du CRA qu'elle dirige depuis 2014, S. Benhabylès a fait remarquer que le nombre de bénévoles est en hausse et a dépassé à ce jour les 20 000, de même que celui des donateurs nationaux et étrangers, grâce à la «crédibilité» du CRA, a-t-elle soutenu. Se défendant de faire de la «solidarité conjoncturelle», elle a estimé que le CRA a «plus de visibilité» et a réussi à «faire adhérer des compétences et des énergies nationales de tous les horizons». L'objectif étant de «hisser la qualité du Croissant au niveau politique de l'Etat», a-t-elle conclu.

Houda H.

Suite à l'introduction des licences d'importation Le nombre des véhicules importés en baisse

L'introduction des licences d'importation est une mesure devant permettre la maîtrise du commerce extérieur et mettre fin au monopole des opérateurs étrangers concernant l'importation de certains produits. Ces produits, sont ceux, dont l'importation est préjudiciable à la production nationale et coûteuse pour l'Etat.

C'est ainsi que depuis le début de l'année en cours, les importations de véhicules, du ciment et du rond à béton sont soumises au régime des licences d'importation. Un total de 225 licences d'importation pour ces catégories, a été attribué par la commission interministérielle chargée de délivrance de ces documents. A commencer par la catégorie véhicules, «40 licences ont été délivrées» avec un relèvement du contingent augmenté à 98 374 unités pour l'année en cours, indique la même source. Rappelons dans ce

cas que les contingents quantitatifs des licences d'importation de ces produits ont été fixés en début d'année. Pour le cas des véhicules, 152 000 unités ont été soumises à cette licence en 2016 avant d'être réduite à 83 000 unités pour une valeur de moins d'un milliard de dollars. Le taux a été relevé par la suite de 15 374 en unités supplémentaire suite aux recours introduits par des opérateurs. Ce contingent quantitatif concerne, rappelons-le, les véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Concernant le ciment portland gris, «93 licences d'importation ont été attribuées» pour un contingent de «2,75 millions de tonnes» sur l'année 2016. Le contingent pour ce produit, avait été initialement fixé à 1,5 million de tonnes. «92 licences d'importation» ont été délivrées pour le rond à béton pour un contingent de 2,6 millions de tonnes contre à 2 millions de tonnes, fixées initialement. Outre la stabilité du commerce extérieur, l'introduction de



ces licences a permis de réduire à 63%, le nombre des véhicules importés en 2016 comparativement à 2015. Durant cette année, 265 523 unités de véhicules, avaient été importées pour une valeur 3,14 milliards de dollars. Lors de son intervention au mois de mars dernier à la Radio, le directeur des accords régionaux au ministère du

Commerce, Saïd Djellab, avait annoncé que l'introduction de licences d'importation pour les ciments et le fer à béton, en particulier, a permis à l'Algérie d'économiser «plus de 7 milliards de dollars», en 2015. Un chiffre avait-il prévu, devrait atteindre les 10 milliards de dollars à fin 2016.

Amel Driss

Coopération algéro-éthiopienne

Un conseil d'affaires bientôt créé pour booster le partenariat

Un conseil d'affaires algéro-éthiopien sera créé début 2017 afin de dynamiser les échanges économiques et le partenariat dans divers domaines, a indiqué mardi à Alger un responsable à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). La création de ce conseil est prévue en vertu d'un mémorandum qui sera signé à l'issue d'une visite d'une d'hommes d'affaires algériens en Ethiopie à l'initiative de la CACI et ce, au cours du premier trimestre 2017, a précisé Hadeff Abderrahmane lors d'une journée d'information sur le marché

éthiopien. «Nous visons à élever les échanges économiques à la hauteur des relations politiques et diplomatiques liant nos deux pays», ajoute le représentant de la CACI également président de la Chambre de commerce et d'industrie Titteri (Médéa), notant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays est infime car ne dépassant pas les 2 millions de dollars. Plusieurs secteurs dont l'agroalimentaire, l'industrie mécanique, l'énergie et les matériaux de construction seront au cœur du déplacement de la délégation d'opérateurs

algériens qui devront examiner les opportunités d'investissement et d'affaires dans ce pays. L'ambassadeur d'Ethiopie en Algérie Soloman Abbe a appelé, de son côté, les hommes d'affaires algériens à venir investir en Ethiopie vu les avantages et autres facilités d'ordre fiscal dans ce pays, ajoutant que «l'économie éthiopienne a enregistré un taux de croissance moyen de 10,2% pour les 12 dernières années». Selon lui, l'Ethiopie offre un énorme potentiel de production de cuirs et dérivés, de textile et de produits pharmaceutiques. S. Abbe a

vivement invité les opérateurs algériens à saisir les opportunités d'investissement agricoles en Ethiopie, grand producteur et exportateur de café et sucre. Interrogé sur les opportunités de partenariat avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie, le diplomate a indiqué que «les Algériens sont sollicités aussi dans ce domaine. Ils sont les bienvenus pour former des sociétés mixtes pour l'exportation de gaz naturel», relevant les possibilités de partenariat bilatéral dans les projets d'électrification de son pays.

Subventions publiques

Elles devraient atteindre les 28 milliards de dollars en 2016

Selon une étude réalisée par l'expert Abdelmadjid Attar, ancien PDG de Sonatrach, le montant des subventions publiques pour l'année 2016 devrait s'élever à «27,7 milliards de dollars». Plus de la moitié sera tirée des subventions indirectes. Ainsi, selon cette étude, présentée, hier, lors d'une rencontre organisée mardi par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) sur la transition énergétique en Algérie, l'enveloppe allouée aux subventions indirectes devrait atteindre «15,3 mds USD à la fin de l'année en cours (55,23% de l'ensemble des subventions). Le secteur de l'habitat aura bénéficié de «4,7 mds USD (16,96%), contre 4,5 mds USD pour les familles et les produits de base (16,24%) et 3,2 mds USD pour le santé (11,55%)». D'après l'auteur de l'étude, ces chiffres prévisionnels ont été calculés sur la base d'un prix moyen de baril de 48 dollars pour 2016. Les recettes des exportations des hydrocarbures devraient, quant à elles, baisser à «27,1 mds USD, contre 33,1 mds USD en 2015, 58,4 mds USD en 2014 et 63,5 mds USD en 2013».

Les exportations hors hydrocarbures devraient, pour leur part, se situer autour de «1,2 milliard USD (contre 1,9 milliard USD en 2015)». S'agissant des recettes budgétaires prévisionnelles, elles devraient atteindre 42 mds USD dont 15 mds USD. Ces dernières seront tirées essentiellement de la fiscalité pétrolière. Les dépenses s'élèveront à «72 mds USD». Les réserves de changes devraient baisser à «114 mds USD» à fin 2016. Selon Attar, ces données témoignent de la «fragilité de l'économie algérienne du fait de sa dépendance pétrolière». D'autre part, 79% de la consommation interne globale sont partagés par les ménages, les transports et autres. Ainsi, la catégorie ménages se taille la grosse part avec 42,7% alors que les 36,5% ont été obtenus par la catégorie transport. Le secteur industrie et BTP n'a, quant à lui, représenté que 20,8%, relève la même étude. A titre de rappel, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a confirmé la semaine dernière, que les subventions devraient connaître une baisse de 30% en 2017. Ce

recul ne sera, avait-il confirmé d'aucun préjudice.

Qu'en est-il des prévisions de consommation d'énergie ?

Par ailleurs, concernant les prévisions de consommation nationale en énergie à moyen et long terme, les pronostics de l'étude font ressortir que les besoins en gaz naturels devraient atteindre les «42 milliards de m³ en 2019». Ils poursuivront leur hausse en jusqu'à 2023 en atteignant les 47 mds m³ en 2023 et ensuite 75 mds m³ en 2030. Ces pronostics ont été calculés, a-t-on dit, en se référant à des projections faites par le ministère de l'Énergie et le groupe Sonelgaz. La consommation des carburants devrait quant à elle, passer de «16 millions de tonnes en 2015 à 30 millions de tonnes en 2030». La capacité de production de l'électricité, qui a été estimée à 17 000 MW en 2015 et devrait atteindre «60 000 MW en 2030 dont 37% proviendraient des énergies renouvelables».

A.D.

Fermes photovoltaïques Le FCE contribue à un vaste programme

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) annonce qu'il concourra à la création de fermes solaires photovoltaïques d'une puissance de 2 gigawatts, «pour amorcer le développement du secteur des énergies renouvelables en Algérie et contribuer à faire de ce secteur innovant un puissant moteur de croissance de l'économie algérienne». «Ces projets qui seront exécutés pour l'essentiel par le secteur privé seront déployés sur une période de 5 ans et représenteront un investissement total de plus de 2,5 milliards de dollars», souligne un communiqué du FCE. «Divers industries et industriels du secteur privé participeront à ce vaste programme qui prendra la forme de consortiums faisant participer de manière équilibrée des partenaires algériens et internationaux», précise cette organisation présidée par Ali Haddad. Parmi les principales retombées attendues de ce plan industriel, «le FCE anticipe une création de plus de 80 000 emplois qualifiés à travers l'ensemble du territoire national et un transfert de technologies et de savoir-faire», note le FCE. Pour rappel, le programme national de développement des énergies renouvelables adopté en 2015, a fixé, à l'horizon 2030, une puissance totale de 22 000 mégawatts (MW) dédiés à la seule consommation locale. Il prévoit de mettre en œuvre un large éventail de filières technologiques où le photovoltaïque (PV) et l'éolien se taillent la part du lion avec respectivement 13 575 MW et 5 010 MW, le reste étant réparti entre le thermo-solaire (CSP), la biomasse, la cogénération et la géothermie. «Le FCE plaide pour une transition énergétique couplée à la diversification économique qui doit favoriser l'émergence de nouvelles filières industrielles et ainsi offrir à l'économie un levier de croissance et de création d'emplois», relève encore cette organisation. Pour le FCE, il est, en effet, «indispensable de créer les conditions pour que cette transition se fasse à travers la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance, et de services, créatrices d'emplois nouveaux et durables».

N.L.

Bouira

Livraison en juin du dédoublement de la route reliant Bouira à Sour El Ghozlane

Le dédoublement de la route reliant la ville de Bouira à celle de Sour El Ghozlane (sud) sur une distance de 33 km, sera livré d'ici au mois de juin 2017, a indiqué mardi Ahmed Benamar, responsable à la Direction locale des travaux publics. Lancés depuis mai 2013, les travaux de réalisation de cet important projet, auquel une enveloppe financière de 4 milliards de dinars, a été allouée, avancement à un rythme acceptable et ils devront être achevés d'ici au mois de juin de l'année prochaine, a expliqué A. Benamar. Ce dernier a rappelé que le chantier avait connu des retards dus essentiellement aux lenteurs des entreprises réalisatrices et quelques contraintes techniques. «Les réalisateurs sont en train de rattraper ce retard pour livrer ce dédoublement qui revêt d'une grande importance économique puisque il reliera la zone industrielle de Sidi Khaled à l'autoroute Est-Ouest et fluidifiera la circulation entre Sour El Ghozlane et Bouira», a-t-il souligné. Une fois achevé, cet axe permettra de fluidifier également la circulation automobile entre la région des Hauts-Plateaux et le Nord du pays. Ce projet, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a fait l'objet lundi d'une visite d'inspection effectuée par le wali Mouloud Chérifi. Ce dernier, qui s'était enquis de la cadence des travaux, a appelé les entreprises en charge du projet, à travailler davantage pour livrer ce dédoublement le plus rapidement possible. Dans le cadre du quinquennat 2010-2014, une enveloppe financière de 10 milliards de dinars a été allouée au secteur des travaux publics dans la wilaya de Bouira, où plusieurs axes routiers ont fait l'objet d'opérations de mise à niveau, et d'autres voies ont été créées pour désenclaver certaines localités.

Tizi-Ouzou

Une récolte de plus de 132 000 quintaux de céréales attendue

Une récolte de 132 400 quintaux de céréales (toutes espèces confondues) est attendue dans la wilaya de Tizi-Ouzou, durant la saison 2016/2017, avec une hausse dépassant les 18 000 quintaux par rapport à la saison précédente, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles. La part du lion revient au blé avec 122 500 quintaux (dont 118 000 quintaux de blé dur et 4500 de blé tendre), contre 7400 quintaux pour l'orge et 2500 quintaux pour l'avoine, a indiqué la chargée des grandes cultures au niveau de la DSA, Soraya Ladaouri, qui a relevé que la moyenne de rendement est estimée à 25 quinaux / ha. Ces prévisions sont en hausse comparativement à la campagne précédente (2015/2016) avec une récolte de 113 760 quintaux toutes céréales confondues, a-t-on rappelé. Cette récolte est prévue sur une superficie totale de 6300 ha, dont la moitié relève du périmètre céréalier de Draa El Mizan, principale région céréalière de la wilaya de Tizi-Ouzou, alors que le reste des parcelles est éparpillé sur les plaines de Tizi-Gheniff, Ouaguenoune, Fréha et Mekla. Mme Ladaouri a précisé que sur les 6300 ha destinées à la céréaliculture, une superficie totale de 4000 ha, soit un taux de 63%, a été déjà labourée. Quant à la campagne semailles, elle n'a pas encore commencé, puisque les agriculteurs attendaient les précipitations pour mettre en terre les graines. Cette opération sera entamée ces jours-ci avec l'arrivée de la pluie depuis lundi. La semence est disponible en quantité suffisante au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda a rassuré Mme Ladaouri, qui a rappelé que 76 céréaliculteurs ont bénéficié du Crédit Rfig, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), pour un montant global de plus de 65,2 millions de dinars.

Médéa

L'investissement productif peine encore à démarrer

L'investissement productif peine encore à démarrer, dans la wilaya de Médéa, malgré le nombre élevé de dossiers agréés et les opportunités d'investissement indéniables qu'offre la région.

Le nombre, du reste important, de dossiers agréés tant par le Calpiref que le Comité de promotion de l'investissement, estimé à 401 projets, contraste avec la réalité sur le terrain, notamment en termes de projets concrétisés ou mis en exploitation. Sur ce nombre, six projets seulement ont réellement vu le jour, alors qu'une partie assez significative de ces projets a reçu le quitus du Calpiref, depuis 2011, dépassant ainsi la durée limite d'exécution des projets, fixée à trois années. L'impact annoncé de ces projets, au plan financier et de l'emploi, reste très limité au vu de ces résultats, d'autant que les intentions d'investissement prévoyaient l'injection d'un montant global de plus de 222 milliards de dinars dans la trésorerie de la wilaya, ainsi que la création de près de 46 mille postes d'emploi directs, selon les chiffres communiqués par la Direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Les «faibles» performances enregistrées dans ce domaine sont dues à plusieurs facteurs d'ordre financier, réglementaire et organisationnel, dont la prise en charge est susceptible de booster l'investissement dans la wilaya, a soutenu le directeur de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de



l'investissement, Lotfi Rezzoug. Parmi les principales contraintes soulevées par ce responsable, figurent le gel des opérations d'aménagement des zones d'activités, le manque de financement pour la prise en charge des réseaux primaires et le traitement des rejets industriels au niveau des zones d'activités, l'absence d'organisme de gestion de ces zones, la complexité des procédures de déchéance des droits de concessions, la lenteur également des procédures d'obtention des documents administratifs et des autorisations d'acquisition de gisements miniers. Le responsable estime que la levée du gel sur les opérations d'aménagement des zones d'activités, l'implication des investisseurs dans cette opération, au prorata des superficies allouées à chacun, l'intégration de la gestion de ces zones sous le giron de la société de gestion immobilière des zones industrielles, entre autres solutions suggérées, peuvent contribuer à transcender les obstacles auxquels est confronté

le secteur de l'investissement. L'autre facteur à l'origine de cette situation, la «défaillance» de certains investisseurs qui, une fois leurs actes de concession en poche, ne donnent plus de signe. Il arrive que certains de ces investisseurs se heurtent à des difficultés financières qui retardent l'entame de leur projet, dans les délais impartis, mais il existe aussi des investisseurs «peu sérieux», dont l'unique objectif de la démarche est de décrocher un acte de concession. D'ailleurs, une procédure de déchéance de droit de concession de foncier industriel a été engagée, en mai dernier, à l'encontre de plusieurs bénéficiaires qui n'ont pas entamé leurs projets, après l'expiration de la durée légale de trois années. Une vingtaine d'investisseurs sont concernés par cette mesure, selon Lotfi Rezzoug, qui évoque, toutefois, la lenteur des procédures de déchéances et son impact sur la gestion du portefeuille foncier de la wilaya.

Houaidji A.

Université Ali-Lounici (Blida)

De nouvelles techniques pour l'apprentissage des langues étrangères exposées

De nouvelles techniques en matière d'apprentissage des langues étrangères ont été exposées, à l'université Ali-Lounici de Blida, par des linguistes et spécialistes en psychopédagogie ayant pris part mardi au colloque international sur les sciences cognitives au service de la didactique des langues. Les intervenants à ce colloque, marqué par la participation d'une soixantaine de chercheurs et universitaires, se sont accordés sur l'importance de «développer l'imagination de l'enfant par des histoires et des récits, en vue de lui permettre l'acquisition de la langue, à l'avenir», ont-ils souligné, tout en insistant sur l'intérêt des images au début de sa scolarité. Pour Nacera Zellal, professeur en psychopédago-

gie et spécialiste en apprentissage des langues, «le meilleur âge pour apprendre une nouvelle langue à un enfant est l'âge de six ans». Estimant que l'«école algérienne accuse un certain retard en matière d'enseignement des langues étrangères», cette spécialiste a appelé celle-ci (école algérienne) à s'inspirer des expériences de certains pays en la matière, notamment la France et le Canada. Elle a indiqué, à titre illustratif, que le programme scolaire des enfants de 6 à 12 ans, en France, comporte des milliers de pièces théâtrales et films, qui aident les élèves dans l'acquisition de nouvelles langues. Les parents des élèves algériens ont été, également, appelés par le Pr Zellal, en vue d'inculquer à leurs enfants

les langues étrangères (français et anglais), et à ne pas se focaliser sur les matières scientifiques seulement. Selon le recteur de l'université Ali-Lounici, Mohamed Chaalal, les «sciences cognitives sont la clé de l'apprentissage des langues», a-t-il soutenu dans sa communication. Des professeurs universitaires nationaux (Batna, Biskra, Constantine, Tizi-Ouzou, Djelfa) et étrangers (Maroc, Tunisie, Canada, France) assument l'animation de cette rencontre scientifique de deux jours, dont la préparation a commencé depuis 2014, par la présentation de nombreuses études mettant en exergue la relation étroite entre les sciences cognitives et l'acquisition des langues.

Arab M.

Wilaya d'Alger

Mobilisation de près de 100 unités de dépistage pour veiller à la santé des enfants scolarisés

Près de cent unités de dépistage et de suivi médical composées de médecins généralistes, de psychologues et de dentistes ont été mobilisées depuis septembre dernier, dans le cadre de la rentrée scolaire 2016-2017, pour veiller au suivi médical des élèves scolarisés, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration, Mme Karima Laachab, spécialiste de santé scolaire relevant de la Direction de la santé de la wilaya d'Alger, a précisé que les 96 unités existant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements éducatifs se chargeaient non

seulement du suivi médical des élèves, mais également de leur état psychologique. Outre la présence d'un psychologue au niveau des unités de dépistage et de suivi, il a été procédé récemment à la mise en place d'un dossier spécial (indépendant) relatif à la santé morale des élèves scolarisés, a indiqué la responsable. Ainsi, chaque élève aura droit à un suivi psychologique spécifique et à un dossier «spécial» qui ne sera consulté que par son propre médecin ou ses parents, a-t-elle ajouté. 50 % des élèves scolarisés inscrits au niveau de la wilaya d'Alger, tous cycles

confondus, ont bénéficié d'un suivi médical jusqu'à octobre dernier, a fait savoir l'intervenante qui a précisé que le nombre d'inscrits avait atteint plus de 700 000 élèves à la rentrée scolaire 2016-2017.

La spécialiste a fait savoir que les unités de dépistage et de suivi achèveront leur mission fin décembre prochain, soulignant que cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la santé scolaire a permis le dépistage précoce de plusieurs maladies, dont le diabète et des troubles de la vision.

Moussa O.

**Production d'agrumes à Annaba
Lancement d'un programme pour la promotion des techniques modernes**

Un programme basé sur des visites de terrain pour les agriculteurs visant la promotion de l'utilisation des techniques modernes d'exploitation et le développement des productions des champs d'agrumes, vient d'être lancé dans la wilaya de Annaba par la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris des responsables de ce secteur. L'opération, inscrite dans le cadre du programme tracé pour l'accompagnement et le soutien des investissements dans la filière des agrumes dans la wilaya a ciblé, en premier lieu, les champs de la commune d'El Hadjar, a précisé la même source, soulignant que la deuxième phase de ce programme concernera les localités de Chorfa, d'Aïn Berda et de Berrahal. Ces sorties techniques encadrées par des techniciens agricoles spécialisés dans l'exploitation et le développement des productions d'agrumes visent l'évaluation de l'utilisation de ces techniques modernes dans l'irrigation, le traitement de la terre et la protection des arbres contre les parasites, a-t-on expliqué. Dans la wilaya de Annaba, les champs d'agrumes sont érigés sur une surface de plus de 550 hectares, répartis sur les communes d'El Hadjar, de Berrahal, de Aïn Berda et de Chorfa, selon les mêmes services qui prévoient dans le cadre de ce programme l'extension des superficies agricoles réservées à la production d'oranges, des mandarines et citrons pour atteindre 1 000 ha.

Le secteur agricole dans la wilaya de Annaba table, au titre de la campagne 2016-2017, sur une production de plus de 55 000 quintaux d'agrumes, avec un rendement moyen qui dépasse 150 quintaux par hectare, a-t-on soutenu de même source.

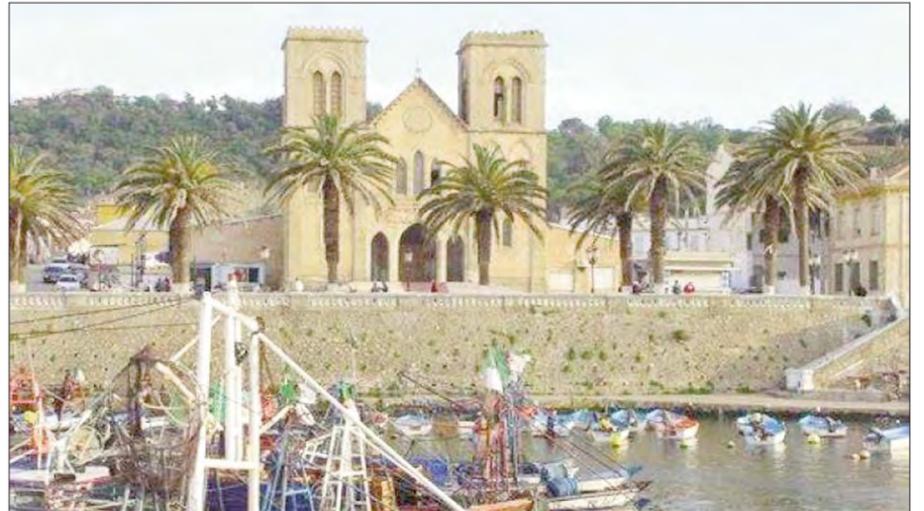
**Oum El Bouaghi
Hausse dans la production arboricole**

La production fruitière dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a atteint, au terme de la campagne 2015-2016, un total de 15 946 quintaux, soit une hausse de près de 3 500 quintaux par rapport à l'année précédente, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). La production de pommes, fruit le plus cultivé dans cette wilaya, a atteint les 9925,23 quintaux, suivie de celle des poires avec 1 206 quintaux, des grenades avec 285 quintaux en plus de 79 quintaux de coings, a précisé Ali Fenazi. Il a également souligné que la wilaya d'Oum El Bouaghi a réalisé des «résultats probants» dans la production de fruits à un seul noyau, précisant qu'une quantité de 666,50 quintaux d'amandes a été produite, au titre de la campagne 2015-2016. La politique de soutien de l'Etat aux agriculteurs à travers différents programmes et l'encouragement de la production diversifiée à Oum El Bouaghi, une wilaya dont la vocation est essentiellement céréalière, ont amplement contribué, ces dernières années, à introduire et développer l'arboriculture fruitière, en constante évolution dans cette wilaya.

**El Tarf
Plus de 14 000 postes d'emploi créés en cinq ans**

Pas moins 14 334 postes d'emploi ont été créés dans la wilaya d'El Tarf, ces cinq dernières années, à la faveur de la concrétisation de 204 projets d'investissement a indiqué le wali d'El Tarf.

Appelés à booster le développement économique dans cette région frontalière, ces projets structurants ont été attribués à des investisseurs, selon les spécificités de cette wilaya à vocation agricole et touristique, a ajouté Mohamed Lebka, lors des travaux de la 3^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). D'un investissement de plus de 62 millions de dinars, répartis sur une superficie de 161 hectares, la majorité de ces projets est orientée, a-t-il détaillé, vers l'industrie de transformation avec plus de 101 projets ayant trait, notamment à l'agro-alimentaire aux côtés de projet touristique lesquels devront appuyer la réalisation d'un grand nombre d'hôtels à travers les communes d'El Tarf, El Kala, El Chatt, Aïn Assel et le Lac des Oiseaux. A ces projets s'ajoutent, en outre, une trentaine de complexes touristiques, en cours dans les communes d'El Chatt et El Battah en sus de cinq complexes thermaux, respectivement à Sidi Djaballah (commune du Lac des Oiseaux), un autre à Hammam Sidi Trad (commune de Zitouna) et trois autres à Hammam Béni Salah, a-t-on détaillé. Le chef de l'Exécutif a, par ailleurs, souligné



qu'à l'avenir les investisseurs seront invités à investir dans des projets dédiés aux plantes médicinales avec l'exploitation d'huiles essentielles dans une région aux richesses forestières avérées. Insistant sur l'importance de la concrétisation de des investissements inscrits, l'intervenant a indiqué que cet effort est appelé à contribuer à la création de multiples opportunités d'emploi et à la dynamisation des créneaux d'activités. Mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence des projets d'investissement validés à travers un accompagnement efficace, le responsable a ajouté que des réunions périodiques sont organisées en présence des investisseurs concernés considérant que le «climat est favorable aux affaires» dans la wilaya d'El Tarf. Les travaux en cours pour la

réhabilitation des zones d'activités de Zerizer et Matroha, pour un montant de plus de 940 millions de dinars et les opportunités qu'elles offriront aux investisseurs ont été abordés au cours de cette session d'APW. Pas moins de 512 dossiers d'investissement ont été inscrits, durant la période allant de fin 2011 à ce jour, par le Guichet unique décentralisé (GUD) de l'antenne d'El Tarf de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a souligné de son côté, le directeur de l'industrie et des mines. Les travaux de cette session d'APW seront également consacrés aux évaluations des rentrées dans les secteurs de la formation professionnelle, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.

Bouhabila Y.

**Souk Ahras
Production de 350 litres d'huiles de graines de figue de barbarie**

Une production de 350 litres d'huile de graines de figue de barbarie a été réalisée par l'unité de transformation de ce fruit de la commune frontalière de Sidi Fredj (Souk Ahras), a indiqué le président de la coopérative agricole «El Hendi algérien moderne», Mohamed M'hamedi. Cette unité de transformation érigée sur une surface de 5 000 m², d'une capacité de traitement de 20 quintaux de figue / heure, est la première du genre à l'échelle nationale. Cette production a été réalisée après le traitement de 14 000 caisses d'un poids de 25 kg pour chacun acquis auprès des

agriculteurs de plusieurs communes de la wilaya dont les régions de Drea, de Taoura, de Merahna, d'Ouillen, de Khedara et de Sidi Fredj, selon le responsable, soulignant que l'exploitation de ce fruit dont les graines étaient délaissées par l'agriculteur a permis la création de nouveaux postes d'emploi et d'une valeur ajoutée à cette production. Des efforts sont déployés pour commercialiser, l'huile de graines de l'huile de figue de barbarie, sur le marché international, soulignant que des démarches ont été entretenues pour l'établissement d'un certificat de qualité pour

ce produit. Afin de diversifier leur production, la même unité a produit un volume de 15 000 litres de vinaigre naturel à partir de la figue de barbarie, selon les services de cette usine de transformation qui ambitionne l'augmentation de la production d'huile de graines de ce fruit et du vinaigre et l'exploitation de la fleur sèche du figuier de barbarie. Fruit d'un investissement privé de la coopérative agricole El Hendi algérien moderne, cette unité dont la spécialisation est d'assurer l'emballage du fruit de l'opuntia, la production d'huiles essentielles et de produits pharmaceutiques, de jus, de confiture

et d'aliment de bétail, a indiqué de son côté le directeur de la Chambre de l'agriculture de la wilaya Mohamed Yazid Hambeli. Cette réalisation œuvre à contribuer à la valorisation de la culture de la figue de Barbarie tout en améliorant les revenus des habitants des campagnes, selon la même source qui a relevé que la figue de Barbarie est considérée comme une culture alternative dans les régions arides et semi-arides de la wilaya de Souk Ahras, où 10 000 hectares sont réservés pour la culture de ce fruit, dont 4 200 hectares dans la localité frontalière de Sidi Fredj.

**M'sila
Hausse attendue dans la production de la brique rouge**

La production de brique rouge dans la wilaya de M'sila sera consolidée, au cours des deux prochaines années, par 30 000 tonnes supplémentaires à la faveur de la mise en service d'une nouvelle unité de production, ont indiqué les services de la direction locale de l'industrie et des mines. Créée dans le cadre d'un investissement privé, cette briqueterie, implantée au niveau de la nouvelle zone industrielle du

chef-lieu de wilaya permettra en plus de l'augmentation de la capacité de production de la brique rouge, à offrir des postes d'emploi directs et indirects aux jeunes des communes de M'sila et Ouled Mansour, a-t-on expliqué. La même source a rappelé que les quatre briqueteries de M'sila, actuellement en activités, produisent environ 210 000 tonnes de briques rouges par an, détaillant que deux des quatre unités en

activité ont été créées, au cours des dix dernières années, à proximité des gisements d'argile d'Ouled Derradj, de Maâdhid et de Sidi Aïssa. La wilaya de M'sila dispose de plus de quatre gisements d'argile, une matière première pour la fabrication de la brique rouge utilisée dans le secteur du bâtiment a-t-on encore rappelé de même source.

Hinda B.

BREVES

Tissemsilt

Les premiers flocons de neige ont fait leur apparition sur les hauteurs de l'Ouarsenis, à Theniet El Had et Boucaïd, notamment où la poudreuse a atteint jusqu'à 5 centimètres. La température ressentie est descendue, hier jusqu'à - 2° Celsius sur les hauteurs de l'Ouarsenis. A la joie des populations locales s'est ajouté l'espoir des gens de la terre qui commençaient à désespérer de l'absence de précipitations. Ces premières chutes de neige n'ont pas beaucoup impacté la circulation automobile sur les principaux axes de la wilaya, selon la Gendarmerie nationale. A Tiaret aussi, des flocons sont tombés tôt dans la matinée d'hier, avant le retour d'un soleil timide en milieu d'après-midi.

La station météorologique d'Aïn Bouchekef prévoit une chute sensible du mercure dans les prochains jours, avec possibilité de chutes de neige sur les hauteurs dépassant les 1 200 mètres d'altitude dans l'Ouarsenis et le Sersou.

Relizane

Les occupants du bidonville situé dans le quartier de Satal au chef-lieu de wilaya, qui vivent dans des conditions déplorables, demandent aux autorités locales et sollicitent l'intervention du wali pour bénéficier de logements décentes. Certains affirment vivre le calvaire depuis presque 14 ans sans les commodités d'une vie digne. Des sit-in avaient déjà été tenus devant la wilaya pour attirer l'attention des responsables. Selon les concernés, des promesses avaient été faites pour un relogement dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. Les habitants rappellent qu'ils vivent à proximité d'un oued et qu'ils craignent le pire à chaque averse.

Mascara

Une réunion de coordination a été tenue ce lundi soir à la daïra d'Oued El Abtal, regroupant le chef de daïra, Thameur Belahrech, les directeurs de la Sonelgaz, de la DUCH, de l'ADE et de l'ONA et les maires des trois communes de la daïra, à savoir Oued El Abtal, Aïn Farrah et Sidi Abdeldjebbar. Le premier point de la réunion a été l'approvisionnement en eau potable car la région est confrontée à une insuffisance en eau. Les services de l'hydraulique insistent sur la nécessité de renforcer le réseau d'AEP par l'ouverture d'autres puits à Kalouch et près de Sidi Abdeldjebbar en attendant l'éventuel apport du MAO (Mostagnem-Arzew-Oran). Le second volet est lié au retard du projet de raccordement des foyers au gaz de ville dans les trois communes. Le directeur de la Sonelgaz a donné des éclaircissements sur ce sujet en fustigeant la défaillance de certaines entreprises qui n'honorent pas leurs contrats. Il annoncera que celles-ci seront remplacées par d'autres pour achever ce qui reste des travaux. Le troisième volet a été consacré à la voirie. L'accent a été mis sur la nécessité du bitumage provisoire des chemins des cités de la ville d'Oued El Abtal qui connaissent des travaux d'assainissement surtout en cette période hivernale.

Les représentants de la société civile qui ont assisté à cette réunion ont mis le doigt sur certains points noirs.

Wilaya de l'Ouest

538 travailleurs non déclarés auprès des Caisses d'assurance sociale en 2016

Les services de l'inspection régionale du travail ont enregistré, depuis le début de l'année courante, 538 travailleurs non déclarés auprès des Caisses d'assurance sociale de l'Oranie (six wilayas), a-t-on appris de l'inspecteur régional du travail.

Sur un total de 289 312 travailleurs contrôlés par les agents des inspections du travail des wilayas d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem et Mascara, 538 sont non déclarés auprès des assurances sociales jusqu'à octobre dernier, soit 0,28%, a indiqué, Mohammed Dib. Les employeurs doivent déclarer tous leurs personnels, sinon ils seront passibles d'une amende allant de 100.000 à 200.000 DA par travailleur non déclaré, outre, la peine de prison de deux à six mois. En cas de récidive, l'employeur est soumis à une amende variant entre 200.000 et 500.000 DA par travailleur non déclaré auprès de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) et la peine d'emprisonnement de deux à 24 mois, a-t-il rappelé. S'agissant du respect du Salaire national minimum



garanti (SNMG) conformément à l'application des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015, l'inspection régionale du travail a enregistré que parmi ce nombre de travailleurs contrôlés, 201 perçoivent des salaires moins que le SNMG, soit 0,06% du total global.

Conformément à la loi de finances complémentaire, les personnels qui versent des salaires moins que le SNMG sont soumis à verser une amende de 10.000 à 20.000 DA. Ce montant peut être multiplié, selon les infractions en cas de récidive. Ce taux d'infractions faible reflète une prise de conscience des employeurs quant au devoir de déclarer les travailleurs

après de la Cnas et de se conformer au SNMG, a-t-on souligné. Par ailleurs, ces services ont relevé le recrutement illégal de 1 474 travailleurs sans passer par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) sur 289 312 questionnés, soit un taux de 0,5%. Le même responsable a mis l'accent sur la nécessité des entreprises de respecter les conditions de placement des travailleurs et de donner l'occasion aux jeunes résidents aux lieux d'implantation des projets, en tant que prioritaires, partant du principe de la justice sociale prônée dans le programme du président de la République.

Lehouari K.

Casnos Oran

19 400 débiteurs exonérés des majorations et pénalités de retard

Quelque 19 400 débiteurs vis-à-vis de la Casnos d'Oran ont été exonérés des majorations et pénalités de retard, ce qui correspond à un chiffre global de plus de 8 milliards de dinars, a affirmé la directrice de l'agence, Karima Benhadjar. Ces débiteurs ont bénéficié de cette exonération dans le cadre d'une mesure exceptionnelle conformément aux articles 57 et 58 de l'ordonnance 15-01 du 23 juillet 2015 contenue dans la loi de finances complémentaire 2015. Sur un ensemble de 25 000 débiteurs, 19 400 ont bénéficié de ces mesures, soit près de 80% des adhérents qui ne sont pas à jour, ce qui leur a permis de réguli-

ser leur situation en leur établissant un calendrier de paiement, exonéré des majorations et pénalités. Alors que le ministère du Travail avait fixé une échéance à cette mesure pour le 31 mars 2016 avec la reconduction des majorations et pénalités, une nouvelle note ministérielle a récemment prolongé cette échéance au 31 décembre 2016, a précisé K. Benhadjar appelant les débiteurs qui n'ont pas encore régularisé leur situation à saisir cette opportunité. La loi de finances complémentaire 2015 a introduit des facilitations exceptionnelles au profit des patrons et autres personnes actives ne bénéficiant pas

d'une couverture sociale, en vue de régulariser leur situation, a encore expliqué la même responsable. Ces mesures incitatives ont pu ainsi convaincre plus de 9 500 non salariés à s'affilier à la Casnos d'Oran depuis juillet 2015, contre 2 800 enregistrés l'année précédente. La nouvelle note ministérielle inclut en outre, les débiteurs radiés du registre de commerce qui ont moins de 55 ans. Pour ne pas perdre leurs années d'activité, les non salariés qui ont cessé d'exercer peuvent payer les cotisations de ces années avec l'exonération des majorations et retards, a-t-on ajouté.

L.K.

Oran

Le centre militaire de rééducation de Mers El Kébir, baptisé, du nom du chahid Belkacem Saâdoune Smaïn

Le centre militaire de prévention et de rééducation de la 2^e RM, sis à Mers El Kébir (Oran) a été baptisé du nom du chahid Belkacem Saâdoune Smaïn. La cérémonie d'appellation a été présidée par le général Mahsoul Hocine, Chef d'état-major de la 2^e RM, en présence des autorités locales, des membres de la famille du chahid et de la famille révolutionnaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des décrets du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP portant baptisation des structures militaires du nom des chahada. «Cette appellation vise à mettre en exergue le rôle des chahada dans la libération du pays», a rappelé le général Mahsoul, dans son allocution, soulignant que «le chahid

Belkacem Saâdoune Smaïn, tombé au champ d'honneur le 6 Novembre 1958, fait partie de ces valeureux algériens, des héros qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de l'indépendance du pays». L'officier supérieur a souligné que la place du chahid reste sacrée au sein des Algériens et de l'ANP, institution qui veille à la préservation du serment fait aux Martyrs, ajoutant que cette cérémonie coïncide avec le 62^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, appelle au respect du legs des Martyrs, et ce, par la défense et le développement du pays. De son côté, le directeur du centre de prévention et de rééducation de Mers El Kébir, le Colonel Hamel Fodhil, est revenu sur le parcours du chahid Belkacem Saâdoune Smaïn, de

son combat, engagement et sacrifice pour l'indépendance du pays. Le chahid Belkacem Saâdoune Smaïn est né le 6 Novembre 1925 à Boutlelis, dans la wilaya d'Oran. Il est issu d'une famille modeste. Dans les années 1950 et dès son jeune âge, il rejoint le PPA puis le MTLD, partis qui ont été pour lui de véritables écoles de nationalisme. Dès le déclenchement de la guerre de Libération nationale, Belkacem rejoint l'organisation civile du FLN qui luttait dans les grandes villes du pays. En 1958, recherché par la police et l'armée françaises, rejoint l'ALN au niveau de la zone 3, Wilaya V historique. C'est près de Boutlelis, sa ville natale, qu'il est tombé au champ d'honneur, lors d'un accrochage avec un détachement de l'armée coloniale.

Béchar

Réception de 1600 logements sociaux locatifs début 2017

Un programme de 1600 logements sociaux locatifs (LSL) en cours de réalisation à travers la wilaya de Béchar sera réceptionné en début 2017, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette offre sera attribuée aux demandeurs de ce type de logements par les différentes commissions locales chargées de l'étude des dossiers, a-t-on précisé. Au cours de ces trois dernières années, la wilaya de Béchar a bénéficié d'un programme global de 5500 logements tous types confondus, dont une grande partie a été attribuée aux familles ayant exprimé des demandes en ce sens, notamment à travers les grands centres urbains de la wilaya à savoir Béchar, Abadla, Béni Abbès et Béni Ounif, a-t-on ajouté. Pour l'année 2016, un autre programme de 7000 unités est en chantier ce qui permettra l'augmentation de l'offre en matière de logements relevant des différents programmes d'habitats publics, a-t-on fait savoir.

Illizi

Plus de 2200 logements publics locatifs réceptionnés

Au total 2215 logements de type public locatif (LPL) ont été réceptionnés à travers les communes de la wilaya d' Illizi, a-t-on appris hier du directeur du secteur de l'habitat. Ce quota fait partie d'un programme global de 19 716 unités retenu en faveur de la wilaya d' Illizi, au titre de divers programmes de l'habitat, a précisé Omar Titaouine. Les autres unités du même programme en cours de construction à travers les six communes de la wilaya, sont actuellement à différents taux d'avancement dans leurs chantiers, a indiqué ce responsable, ajoutant que 900 unités similaires non pas été encore lancées. Il s'agit de 500 LPL projetés à Aïn Aménas, dont 353 logements en cours d'inscription auprès du ministère de tutelle, alors que 147 autres sont en phase des procédures d'appel d'offres, selon la même source, signalant que le reste de logements non lancés pour diverses raisons, sont répartis sur les communes d' Illizi, Bordj Omar Driss, Djanet, Debdeb. Ces projets contribueront à l'éradication de l'habitat précaire et les constructions anarchiques dans cette wilaya située à l'extrême Sud-Est du pays, a-t-on souligné. Le parc immobilier de la wilaya d' Illizi dispose de plus de 19 290 logements, toutes formules confondues.

Ouargla

Une nouvelle agence commerciale de Sonelgaz inaugurée à Témacine

Une nouvelle agence commerciale de Sonelgaz a été ouverte dernièrement au chef-lieu de la daïra de Témacine (150 km au nord de Ouargla), a appris auprès de la Direction locale de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDC- filiale de Sonelgaz). Cette nouvelle agence commerciale qui permettra de désengorger l'agence principale de la Direction de distribution (Ouargla Rural) située à Touggourt, est appelée à répondre aux attentes des habitants issus des daïras de Témacine et Blidet Amor, notamment en matière du paiement des factures et la prise en charge de leurs demandes de raccordement au réseau d'électricité et du gaz naturel, a précisé la chargée de communication à la direction, Mounia Bada..

El Bayadh

Création de 15 200 postes par le périmètre agricole Dhayet El Bagra

Pas moins de 15 214 emplois, permanents et saisonniers, seront générés à la satisfaction des jeunes chômeurs de la wilaya d'El Bayadh à la faveur des projets d'investissement agricole en cours de réalisation au niveau du périmètre agricole Dhayet El Bagra (commune de Brezina), a-t-on appris des responsables de la wilaya.



Ces investissements agricoles ouvriront des perspectives

prometteuses en matière de promotion de l'emploi, notamment les jeunes agronomes et techniciens, eu égard à l'important nombre d'emplois à générer, soit 3214 permanents et près de 12 000 saisonniers lors des phases de réalisation et après entrée en exploitation, a indiqué le wali d'El Bayadh. Certaines recrues devront bénéficier de formation de qualification à l'étranger assurée par des entreprises d'investissement, a souligné lundi Abdallah

Benmansour, lors des travaux de la session ordinaire de l'APW. Inscrite au titre de la mise en valeur agricole dans la région, ce périmètre s'étend sur une surface de plus de 100 000 hectares (ha), destinée au développement agricoles, toutes filières confondues, dont 100 000 ha pour la céréaliculture 40 000 ha pour la culture fourragère, 20 000 ha pour l'oléiculture, 10 000 pour d'autres espèces d'arboriculture fruitière et une superficie de 10 000 autres hectares retenue pour les

cultures maraîchères légumes notamment, a indiqué le responsable. S'étendant sur une plaine fertile, le périmètre Dhayet El Bagra qui recèle diverses potentialités lui augurant un avenir prometteur dans le domaine des cultures stratégiques, offre également des opportunités de développement animal, dont l'élevage, bovin (plus de 50 000 têtes), cheptel (25 000 têtes), a soutenu le wali. La commune de Brezina recèle trois périmètres agricoles d'une surface globale de 334

920 ha, dont un périmètre de 188 920 dédié aux activités agricoles, et les deux restants retenus pour le développement de l'élevage animal. Il est relevé dans ce cadre que 218 dossiers d'investissement ont obtenu l'accord des parties concernées pour le montage de projets d'investissement agricole, dont 42 opérateurs ont bénéficié des actes de concession, en attendant l'achèvement de l'opération.

Menad S.

Aïn Salah

Deux centres d'enfouissement technique seront mis en service début 2017



Deux centres d'enfouissement technique, seront mis en service, au début de l'année prochaine, dans la wilaya déléguée de Aïn Salah (au Nord de Tamanrasset), a-t-on appris ce mardi des responsables locaux du secteur de l'environnement. Il s'agit d'un nouveau CET réalisé sur une superficie totale de 12 ha, au niveau de la commune de Aïn Salah, destiné au traitement des déchets ménagers de 41 000 habitants et une structure similaire implantée sur six hectares dans la commune d'In Ghar pour 13 000 habitants, a-t-on précisé. Concrétisés à la faveur d'un montant

global estimé à 410 millions de dinars, ces projets sont appelés à assurer la gestion des déchets (ménagers et inertes) et encourager le recyclage, a-t-on fait savoir. Dotés d'une capacité annuelle de traitement de 25 à 30 tonnes de déchets, pour une durée de vie de 10 à 15 ans, les deux nouveaux CET, contribueront, une fois entrés en service après l'installation d'équipements requis, à la préservation de l'environnement et l'élimination des décharges anarchiques, en plus de la création des emplois, notamment au profit de la main-d'œuvre locale, a-t-on signalé.

Tindouf

La station de déminéralisation de l'eau potable en phase expérimentale avant fin 2016

La station de déminéralisation de l'eau potable de Tindouf rentrera en phase expérimentale avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau et de l'environnement (DREE). Ce projet dont les travaux de réalisation confiés à un groupe algéro-émirati sont à un stade «avancé», sera entré en service à titre expérimental avant fin de 2016 pour entamer par la suite la phase d'alimentation en eau potable déminéralisée, a précisé la

même source. Selon le programme établi par le groupe de réalisation, l'approvisionnement du réservoir principal sera lancé la mi-novembre en cours à partir du réseau de la région de Hassi-Abdallah, champ de captage, pour y procéder à des analyses et déterminer d'éventuelles carences en vu de leur rattrapage.

Les responsables du secteur de l'eau feront face au problème de la vétusté du réseau d'alimentation qui connaît des obstructions

en raison de la grande salinité de l'eau, a-t-on fait savoir. La même source a fait part que la capacité de la station a connu une augmentation de 10 000 m³ à 15 000 m³ après avoir porté la capacité de pompage de l'eau à 40 L/S à la faveur de la réalisation de trois forages. Lancé en juillet 2013, ce projet est favorablement accueilli par la population locale en raison de sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau potable, dont la teneur en sel est plus de 3 mg par litre.

Michael Keaton endossera le rôle de Vulture dans le prochain Spider-Man

● Kevin Feige, président de Marvel Studios confirme une rumeur qui n'a que trop duré. Le président de Marvel Studios éclaire les choses en confirmant une rumeur vieille de plusieurs mois.

C'est lors d'une interview avec le TorontoSun que Kevin Feige a lâché l'info, de manière très nonchalante. Interrogé à propos des antagonistes des futurs long-métrages MCU, Feige évoque, notamment Thor : Ragnarok (2017), Avengers: Infinity War (2018) et la co-production avec Sony Pictures Spider-Man : Homecoming, prévue pour l'été prochain. «Nous avons une liste de souhaits, et la plupart d'entre eux, à court terme, se réalisent. Cate Blanchett jouera Hela dans

Thor : Ragnarok. Michael Keaton en Vulture dans le prochain Spider-Man a également été concrétisé. Et enfin, Josh Brolin en Thanos (dans Avengers : Infinity War). Nous sommes très impatients». Spider-Man : Homecoming poursuit le récit des aventures du nouveau Spider-Man, Tom Holland, qui joue un héros en pleine adolescence et encore au lycée. Son apparition dans Captain America : Civil War, marque la culmination d'un partage de droits entre Sony Pictures et Marvel Studios. Le contrat prévoit, notamment un



contrôle du casting du côté de Marvel, ainsi que l'autorisation d'utiliser Spider-Man dans l'univers cinématographique Marvel, et notamment dans les futurs Avengers. Sony Pictures, de son côté, co-produit les films se concentrant sur le personnage

de Spider-Man seul et peut utiliser d'autres personnages du MCU à cet effet. Spider-Man : Homecoming sort dans les salles américaines le 7 juillet 2017, et devrait envahir nos salles obscures à peu près à la même époque.

Apple va se mettre à vendre des iPhone reconditionnés

Il arrive parfois que l'on puisse faire de bonnes affaires sur le magasin de produits reconditionnés d'Apple alias «Refurb Store» en bon Anglais. Il va désormais accueillir une nouvelle ligne de produits : les iPhone. Absents du store depuis 2007, ils font donc leur grand retour. Pour l'instant, on ne les trouve que sur le magasin américain. Les iPhone reconditionnés sont garantis un an, comme les nouveaux modèles, mais la bonne surprise tient surtout dans le fait que les terminaux ont tous reçu une nouvelle batterie. L'autonomie de ces derniers ne devrait donc pas être différente des produits neufs. En revanche, comme toujours avec les produits reconditionnés, ils peuvent être légèrement abîmés et comportent quelques rayures. Pas d'iPhone 7 dans le magasin pour le moment, mais des iPhones 6S avec des rabais de 15%, ce qui représente tout de même une centaine de dollars. Cela ne fera guère de doute au regard du succès des sociétés spécialisées dans la revente de téléphones d'occasion. L'incursion d'Apple devrait, à leur grand désespoir, avoir un impact important sur leurs ventes.



Google : Android Auto sera bientôt accessible dans toutes les voitures



Jusqu'à présent pour profiter d'Android Auto, l'interface Google pensée pour la voiture, il fallait disposer d'un véhicule compatible. Une prochaine mise à jour permettra d'en profiter directement sur l'écran de son smartphone. À défaut d'être présent dans tous les véhicules

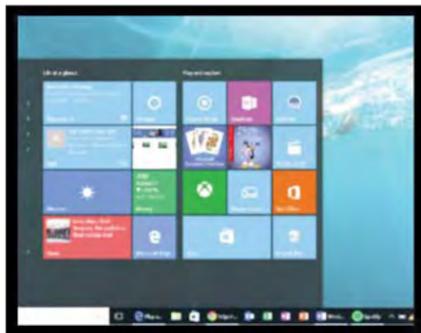
connectés, l'interface d'Android Auto sera bientôt accessible à tous les utilisateurs de smartphones Android. C'est ce que vient d'indiquer Google sur son blog en annonçant l'arrivée d'Android Auto (2.0) très prochainement. Pour rappel, Android Auto

dont la solution concurrente chez Apple s'appelle CarPlay est une interface très limitée d'Android spécialement dédiée à une utilisation au volant. Jusqu'à présent, son fonctionnement était assez simple : il suffisait de brancher son smartphone Android (version 5.0 et plus) en USB au véhicule, pour que l'interface du système multimédia embarqué bascule sur Android Auto. Enfin, encore fallait-il que ledit système multimédia soit compatible, ce qui se traduit souvent par une option à l'achat du véhicule. Mais, tout cela est de l'ancienne histoire. Dès la prochaine mise à jour de l'application Android Auto (2.0), tous les utilisateurs de

smartphones Android pourront donc profiter de cette interface qui rend l'utilisation d'Android à bord du véhicule un peu plus confortable. Ainsi, Android Auto utilise la reconnaissance vocale du smartphone pour passer un appel ou dicter un message. C'est aussi le smartphone qui lira les éventuels SMS reçus ou vous permettra de rechercher une adresse (ou un point d'intérêt) dans Google Maps. Ensuite, Android Auto limite le nombre de fonctions disponibles à quelques dizaines d'applications multimédias (Spotify, Audio Books, TuneIn Radio, Deezer, Hangouts, etc), qui ne soient pas perturbantes pour le conducteur ni même à

usage illégal. Comprenez que vous ne trouverez pas de version de YouTube pour Android Auto. Enfin, Android Auto (2.0) permettra aussi d'utiliser les applications compatibles avec une ergonomie revue pour une utilisation en voiture. Les icônes devraient être plus grosses et l'interface plus épurée. C'est au moins le cas pour les applications développées actuellement pour Android Auto, que nous vous avons d'ailleurs présentée lors d'un duel opposant Android Auto à Apple Car Play (testé sur l'Audi A4). Google annonce que la mise à jour (2.0) d'Android Auto sera disponible dans les prochains jours pour les smartphones disposant déjà de cette fonction.

Windows 10 : Microsoft diffuse la mise à jour cumulative de novembre 2016



Le pack de mises à jour habituel est proposé aux utilisateurs de Windows 10 qui reçoivent la mise à jour cumulative de Novembre pour toutes les versions du système. Comme à son habitude Microsoft a déclenché l'envoi d'un ensemble de mises à jour qui sont diffusées chaque deuxième mardi du mois. Tous les systèmes Windows 10 sont concernés par cet envoi dit «mise à jour cumulative», permettant de mettre un système à niveau même lorsque les précédents correctifs n'ont pas été installés. Sur la page d'historique des mises à jour les correctifs sont listés pour chaque version de Windows 10 : la version d'origine sortie à l'été 2015, Windows 10 1511 arrivé la

même année au mois de Novembre, et enfin Windows 10 1607 suite à la mise à jour et son anniversaire cet été. Certains des correctifs sont communs à deux ou trois versions comme l'amélioration de la stabilité des navigateurs Internet Explorer et Edge. Les mises à jour les plus importantes concernent les failles de sécurité qui ont été comblées. L'une d'entre elle est particulièrement attendue et avait fait parler d'elle il y a peu. Google avait en effet dévoilé l'existence d'une faille avant d'attendre le correctif de Microsoft, ce qui avait quelque peu irrité l'éditeur. Il était possible pour un utilisateur malveillant d'utiliser une faille de Flash pour successivement prendre le contrôle du navigateur et introduire un logiciel malveillant pour prendre les commandes du système. Contrairement aux mises à jour majeures diffusées deux fois par an, un rythme que Microsoft semble avoir adopté, aucune nouvelle fonctionnalité n'est mise en place par le biais de ces mises à jour cumulatives. Celle du mois de Novembre est diffusée par le biais de Windows Update et un redémarrage est nécessaire après installation. Celui-ci se fait en dehors des heures d'activité que l'utilisateur peut configurer dans les paramètres.

Motion Recall, la GoPro du futur



Se filmer à 360° avec une caméra d'action, puis partager ses exploits en réalité virtuelle avec ses amis. Tel est le principe de Motion Recall, une technologie issue du CEA mise au point par une société

française. Munies de casques de réalité virtuelle, plusieurs personnes peuvent revivre un événement sous divers points de vue et même changer le cours d'une action. Ces dernières années, les caméras d'action ont connu un essor fulgurant sous l'impulsion de la marque nord-américaine GoPro à laquelle de nombreux autres fabricants ont emboîté le pas (Garmin, Sony, TomTom, Panasonic, Xiaomi...). Au-delà du plaisir de se filmer à la première personne pour revivre ses exploits, la dimension de partage est aussi très importante. Admirer un surfeur traverser des rouleaux comme si on y était, se mettre dans la peau d'un pratiquant de base jump ou dans celle d'un as du VTT de descente est autrement plus exaltant que de voir la même chose filmée par une caméra tierce. Motion Recall est une jeune pousse qui ambitionne de

créer la GoPro du futur en introduisant des possibilités d'interaction inédites. Il s'agit d'un système de caméra à 360° associée à des capteurs de mouvement. La vidéo créée à l'aide de cet équipement va ensuite être traitée par ordinateur afin de devenir un environnement virtuel qui pourra être partagé. Motion Recall offre la possibilité de visionner l'action, non plus seulement en vue subjective via l'œil de la caméra, mais à la troisième personne. Avant de débiter sa session, il faut créer un avatar de soi-même en s'équipant de bracelets capteurs de mouvement placés sur les quatre membres. Puis, on se filme avec la caméra 360°. Ensuite, on peut fixer cette dernière au-dessus de la tête ou sur la poitrine, comme une caméra d'action type GoPro. Il ne reste plus qu'à partir skier, pédaler, ou courir.



La carence maternelle en B12 fait de la graisse chez le bébé

● L'insuffisance maternelle en vitamine B12 peut favoriser le risque de troubles métaboliques, et notamment de diabète de type 2 chez l'enfant, suggère cette étude britannique, présentée à la Conférence annuelle de la Society for Endocrinology (Brighton). Des conclusions qui pourraient mener à une révision des niveaux de vitamine B12 à maintenir, chez les femmes enceintes, et dans certains cas, à des recommandations de supplémentation.

La vitamine B12 est naturellement présente dans les produits animaux, y compris le poisson, la viande, la volaille, les œufs et le lait, ce qui signifie que sa carence est plus probable en cas de régime végétalien. De précédentes études ont déjà suggéré que les mères ayant un faible niveau de B12 avaient un IMC plus élevé et étaient plus susceptibles de donner naissance à des bébés

à faible poids de naissance et à niveaux de cholestérol élevés. Il a également été montré, chez ces enfants, un risque plus élevé de résistance à l'insuline, dès l'enfance, soit un risque de diabète de type 2, plus tard dans la vie. Les chercheurs de l'Université de Warwick ont pris pour hypothèse que les changements de niveaux dont la carence en B12 peuvent être liés à des niveaux anormaux de la leptine,

l'hormone de la satiété, produite par les cellules graisseuses de notre corps en réponse à l'apport alimentaire. On sait que l'obésité entraîne des niveaux plus élevés de l'hormone, une sorte de résistance à la leptine, qui favorise la résistance à l'insuline puis le diabète de type 2. La leptine est ainsi considérée comme un «marqueur» efficace de la graisse corporelle. Ceci suggère que la carence en

B12 maternelle peut programmer de manière défavorable le gène de la leptine, et modifier à la hausse les niveaux de production de l'hormone chez le fœtus. On savait déjà l'importance de l'environnement nutritionnel apporté par la mère, sur la santé du bébé ; la carence maternelle en B12 fournit un exemple de perturbation du métabolisme des graisses chez l'enfant.

L'activité physique, bonne protection contre le stress



Être en forme protège contre le stress au travail, conclut cette étude de l'Université de Bâle. S'il est connu que la forme physique et le bien-être vont de pair, l'étude montre qu'une excellente condition physique offre une protection particulièrement efficace contre le stress au travail. Il est donc payant et bénéfique de rester physiquement actif, surtout pendant les périodes de stress élevé, au travail...ou ailleurs dans sa vie. Le stress psychosocial est l'un des principaux facteurs qui conduisent à la maladie et aux absences. Ce type de stress entraîne une altération du bien-être mental et accroît le risque de symptômes dépressifs. Mais il a ses effets aussi sur la santé physique, dont un risque cardiovasculaire accru (l'hypertension artérielle, hyperlipidémie...). Les chercheurs ont enregistré les niveaux de condition physique de 200 employés dont 51% d'hommes, âgés en moyenne de 39 ans, ont évalué leurs facteurs de risque cardiovasculaires (pression artérielle, IMC, cholestérol, triglycérides et l'hémoglobine glyquée). Les participants ont renseigné leurs niveaux de stress perçu. L'analyse associe le niveau de condition physique et le niveau de stress au travail perçu. Une très bonne condition physique étant associée à un niveau de stress perçu comme faible. Les individus stressés présentent des valeurs plus élevées pour la plupart des facteurs de risque cardiovasculaires. En d'autres termes, parmi les employés stressés, l'étude constate des différences particulièrement importantes entre les personnes ayant différents niveaux de condition physique. Des résultats importants alors que justement en cas de stress, la plupart des gens ont tendance à interrompre la pratique de l'activité physique.

Mieux nourrir les animaux permet d'améliorer la santé des humains

Pour vivre mieux et plus longtemps, une étude scientifique coordonnée par l'Inra (France) préconise de mieux nourrir les animaux de boucherie, notamment en augmentant la ration d'Omega 3 via des graines de lin ou des micro-algues. «Nous avons démontré qu'en introduisant du lin ou des micro-algues riches en DHA (l'Omega 3 le plus essentiel à notre

organisme) dans la nutrition animale, on arrive à combler le déficit en Omega 3 des humains», a déclaré lundi Jacques Mourot, biochimiste, spécialiste en nutrition humaine et animale à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) de Rennes. Cette étude montre que l'introduction de lin ou de micro-algues (comportant les mêmes Omega 3 que

ceux du poisson) contribue à rééquilibrer les volumes d'Omega 3 et d'Omega 6 chez l'animal, comme chez l'humain qui le consomme. Les Omega, en particulier 3 et 6, sont des acides gras aux effets bénéfiques pour la santé, car ils font obstacle aux acides gras saturés, à l'origine, notamment de problèmes cardio-vasculaires.



Les 5 aliments qui réguleront votre glycémie

Certains aliments bien connus des diabétiques peuvent aussi vous aider à maîtriser votre glycémie et à protéger votre cœur.

L'ail : le meilleur ami de votre cœur

Une petite gousse d'ail émincée dans la salade, une autre ajoutée dans la poêle où cuit votre steak ou dans votre purée de pomme-de-terre : à petites doses, l'ail n'aura que peu d'effets sur votre haleine (surtout si vous pensez à ôter le germe qui est à l'intérieur, difficile à digérer), mais aura de grands effets sur votre santé. L'ail est en effet un grand protecteur des diabétiques (ses principaux actifs aident le foie à réguler l'excès de sucre dans le sang), mais aussi du cœur car il fluidifie le sang.

Les épinards : riches en antioxydants

On les cite souvent comme les champions

de la richesse en fer, mais les épinards sont surtout riches en acide alpha-lipoïque, un puissant antioxydant qui influe sur le rythme auquel le sucre sanguin est brûlé. En outre, les épinards stimulent la régénérescence des fibres nerveuses et protègent yeux et cœur.

L'avocat : anti-diabète et anti-cholestérol

On a souvent tendance à négliger l'avocat qui traîne la réputation de fruit «trop calorique». Pourtant, l'avocat possède d'exceptionnels atouts nutritionnels. Extrêmement riche en fibres solubles, cela en fait un fruit anti-diabète, anti-cholestérol et coupe-faim. Riche en tanins antioxydants, il est également un bon protecteur de votre cœur.

L'avoine : le meilleur petit-déjeuner

Prendre un vrai bon petit-déjeuner le matin, par exemple et non se contenter d'un café avalé à la hâte. L'avoine est extra riche en fibres solubles (donc coupe-faim, anti-diabète et anti-cholestérol) et renferme de la trigonelline, un composant qui aide votre organisme à mieux réguler son taux de sucre.

Le citron : pour réduire le taux de sucre dans le sang

Saviez-vous qu'en arrosant vos salades ou vos poissons d'un filet de citron, vous réduisez l'index glycémique de vos repas. En réduisant sensiblement le taux de sucre dans le sang, le citron vous permet d'éviter fringales et prise de poids. En outre, comme c'est un excellent exhausteur de goût.



Une courte marche après le dîner permettrait de réguler la glycémie



Les diabétiques devraient marcher après le dîner afin de faire descendre leur pic de glycémie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Diabetologia. Une promenade de 10 minutes après le dîner serait plus efficace qu'une marche plus longue à un autre moment de la journée. Les chercheurs de l'université d'Otago en Nouvelle-Zélande ont mené une étude avec 41 diabétiques de type 2, âgés de 18 à 75 ans. Les volontaires ont été répartis au hasard en deux groupes.

Equipés de tracker le premier groupe a effectué 30 minutes de marche chaque jour pendant 14 jours, le second une promenade de 10 minutes après chaque repas pendant la même durée. Après un mois de répit, les participants ont échangé les temps et modes d'activité. L'étude a montré que la marche de 10 minutes réalisée après le repas est plus efficace pour réduire le taux de glucose dans le sang qu'une marche de 30 minutes à un autre moment de la journée. Ces marches courtes abaissent la glycémie de 12%

par rapport à une seule marche par jour. Les chercheurs ont aussi observé que cette amélioration est plus significative après le dîner, moment où l'apport glycémique moyen apparaît en moyenne plus élevé : la glycémie chute de 22%. Le contrôle de la glycémie après le repas est essentiel dans la gestion du diabète de type 2. Une courte marche après le dîner pourrait être recommandée en prescription médicale à tous les patients atteints par cette maladie chronique.

Cinéma

L'état des salles sombres, un sérieux écueil à la relance

Fermées ou détournées de leur vocation, les salles de cinéma que compte Alger se sont vu, au fil des années, réduites à des espaces de projection de films en DVD, de diffusion de matchs de football, quand elles ne servent pas à accueillir de petites cérémonies et autres spectacles pour enfants. Vétustes ou carrément fermées, elles sont pourtant une trentaine, ces salles de cinéma à Alger que les professionnels jugent «potentiellement récupérables».

«**E**l Hilal» (ex - Le triomphe) «El Hayet» (ex - Midi-Minuit) ou encore «Chiheb» (Olympia), toutes situées sur les grandes artères algéroises, accusent un état de délabrement avancé et ne survivent que grâce à la projection de DVD. Le quartier populaire le plus célèbre d'Alger, Bab El Oued, affiche le constat le plus accablant avec des salles exposées à l'usure du temps, comme «Le Maghreb» (ex-Marignan) ou «Le Variété», dans un quartier qui comptait onze salles à lui seul. Bien que restaurées par la commune d'Alger-centre, les salles comme «Echabbab» (ex-Casino), «L'Algeria», «Et'Takafa» (ABC) et «El Khayam», «Le Debussy» anciennement, se limitent à la projection de DVD, quelquefois à présenter des spectacles pour enfants, alors que la salle «Afrique» (Sidi M'hamed), dont l'ouverture après réfection était prévue pour juin 2012, reste toujours fermée. Le président de

l'APC, Nacereddine Zinasseni, dit attendre un «distributeur sérieux pour son exploitation» tout en estimant «impérative» la collaboration des communes avec des professionnels du cinéma, dans la gestion des salles. A Kouba, El Harrach ou Bab El Oued, des salles de cinéma ont été, tout simplement, transformées en locaux administratifs ou en dépôts pour les archives. Refusant de céder devant cette situation de fait, les quelques distributeurs ou organisateurs d'événements cinématographiques sont, eux, contraints de se rabattre sur les salles conçues pour le spectacle. Il en est ainsi de la salle Ibn Khaldoun qui abrite depuis plus d'une année les sorties du cinéma mondial, alors que la salle El Mouggar accueille les deux seuls événements cinématographiques de la capitale, le Festival international du cinéma d'Alger (Fica) et les Journées cinématographiques d'Alger (Jca).

Multiplexes ou des salles mises aux «normes internationales» comme solution

L'Algérie comptait 432 salles de cinéma, en 1962. A cette époque, il se vendait annuellement «30 millions de tickets pour une population de 9 millions d'habitants», rappelle Boukhalifa Amazit, scénariste et ancien membre du Fdatic (Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie du cinéma. Mais, depuis les années 1980, la gestion des salles relève des collectivités locales dont plusieurs APC en ont cédé l'exploitation au privé. Ce premier acte qui a signé le détournement des salles de cinéma de leur vocation, s'est aggravé par la désertion des cinéphiles, durant les années de terrorisme et le tarissement des recettes : un processus qu'incriminent les professionnels du cinéma, indignés de la détérioration «accélérée» des salles sombres. Avec juste quelque 80 salles opérationnelles, le «principal handicap» à la distribution et à la «relance» de la

production de films, aujourd'hui, reste l'«absence de salles et un équipement de projection dépassé», s'accordent à dire ces professionnels. L'actuel parc de salles étant «obsolète», certains professionnels dont le distributeur Malik Ali Yahia et le critique Ahmed Bedjaoui, plaident depuis plus d'une décennie pour l'option «multiplexes» et des salles mises aux «normes internationales». Cet avis est partagé par des nombreux cinéastes pour qui l'existence de ces infrastructures pourrait «contribuer à relancer la culture du cinéma» en Algérie et au retour du public dans les salles, grâce à des conditions d'accueil et de projection optimales. Boukhalifa Amazit qui défend une vision plus globale est d'avis que la réhabilitation et l'exploitation des salles devrait «aller de pair» avec l'ouverture de multiplexes et de «salles de proximité dans les nouvelles cités», en partenariat avec le secteur privé. Cependant, l'implication du privé ne peut réussir, selon lui, qu'une fois que les pouvoirs publics auront «prouvé» que la culture est un créneau «rentable», en encourageant, entre autres, exploitants de salles et distributeurs de films à s'installer à travers des appels d'offres et des cahiers des charges «stricts», insiste-t-il. Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi,



avait annoncé en septembre dernier un «plan d'aménagement des salles de cinéma» qui devraient être gérées à l'avenir par l'Office national de la culture et de l'information (Onci), a-t-il dit sans plus de détails sur le contenu de ce plan et les salles concernées. Des élus de communes, dont Alger-Centre et Sidi M'hamed, qui ont engagé des budgets «considérables» dans la réhabilitation des salles, ainsi qu'il l'affirme, préfèrent, «conserver» la gestion des salles

réhabilitées et les «exploiter en partenariat avec des professionnels» du cinéma, proposent-ils. Pour leur part, des gestionnaires privés — dont certains en charge de ces salles depuis près de 30 ans — privilégient la «collaboration avec des distributeurs», afin de la sauver de la déshérence, assurent-ils, des salles de cinéma qui n'ont désormais d'existence que par le souvenir qu'entretiennent les cinéphiles de plus de cinquante ans. R.C. / Ag.

Le cinéma «L'Afrique», toujours fermée quatre ans après sa réhabilitation

Inaugurée en 2012 après une opération de restauration et de mise à niveau qui aura coûté la bagatelle de 170 millions de dinars, la salle de cinéma «L'Afrique», à Alger, est toujours fermée au public. D'une capacité de 1 500 places, sa rénovation visait à encourager la production d'un cinéma local et à inciter les cinéphiles algérois à renouer avec les salles sombres après de nombreuses années de rupture. Depuis son inauguration, les portes de cette salle sont restées fermées en raison de l'absence de distributeurs et d'entreprises spécialisées pour son exploitation, explique le président de l'APC de Sidi M'hamed, Nacereddine Zinasseni qui confie «manquer» des moyens humains, techniques et financiers «nécessaires» à son exploitation. Le souhait de Nacereddine Zinasseni est de «trouver un terrain d'entente avec des professionnels» pour l'exploitation «effective» de la salle, afin que ce «joyau», dit-il, ne soit pas un espace voué aux petits spectacles pour enfants ou à la projection de vieux DVD. En 2012, le dramaturge et metteur en scène de théâtre, Slimane Benaïssa, avait proposé, un programme d'exploitation de «L'Afrique» avec, essentiellement, des spectacles de théâtre et de danse, et des concerts de musique. Il affirme que la proposition est restée à ce jour sans réponse et qu'il avait été contraint, au final, d'«abandonner le projet», ainsi qu'il l'a confié. Propriété de la même commune d'Alger depuis 2008 en vertu du programme de réappropriation des salles de cinéma, «L'Ouarsenis» (ex - Le Français), dont le début des travaux de réhabilitation était annoncé pour 2011, est également fermée, offrant aux passants du quartier une façade des plus désolantes.

Pour fêter le 12^e anniversaire de la mort de l'ancien Président
L'Autorité palestinienne ouvre un musée du nom de Yasser Arafat à Ramallah



L'Autorité nationale palestinienne a annoncé l'ouverture du nouveau musée du nom de Yasser Arafat, hier à Ramallah, en Cisjordanie, pour fêter le 12^e anniversaire de la mort de l'ancien Président. Des personnalités comme le Président palestinien, Mahmoud Abbas, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmad Aboul Ghaït, son prédécesseur Naïl Al Arabi, ou encore l'ancien Premier ministre jordanien, Abdel Salam Al Majali, assisteront à la cérémonie d'inauguration. Ahmad Suboh, directeur de la Fondation Yasser

Arafat, qui s'occupe de ce projet de musée, a déclaré à Xinhua que la présence de Aboul Ghaït et de plusieurs autres responsables arabes était perçue comme un message de solidarité arabe envers la cause palestinienne. «Leur participation est un message, qui signifie que la cause palestinienne reste la première cause, la cause la plus appréciée de tous les Arabes», a souligné A. Suboh. La construction de ce musée de deux étages, qui couvre 2 600 m², a débuté en 2010, et a coûté près de 7 millions de dollars

américains. Le musée renferme 120 tableaux et objets provenant de la collection personnelle de Yasser Arafat, dont le Prix Nobel de la Paix qu'il a reçu après avoir signé les accords temporaires d'Oslo entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël en 1993.

Le musée au aujourd'hui au public

Yasser Arafat, premier Président de l'Autorité nationale palestinienne, est décédé le 11 Novembre 2004 à l'âge de 75 ans.

Un verdict inattendu

Donald Trump élu à la tête des USA

Le candidat républicain, Donald Trump, a remporté la présidentielle américaine face à la démocrate Hillary Clinton. Il devient ainsi, contre toute attente, le 45^e président des Etats-Unis.

Au terme d'une périlleuse campagne électorale, parsemée d'embûches, Trump est aujourd'hui propulsé à la plus haute fonction de l'Exécutif américain. Progressivement, dans la soirée de mardi à mercredi et au fil des résultats, la victoire du candidat républicain s'est peu à peu dessinée, raflant 276 voix de grands électeurs alors qu'il n'en fallait que 270 pour être sacré vainqueur de la présidentielle, Hillary Clinton, quand elle, a obtenu seulement 218 voix. Les Etats-clés de Floride, Caroline du Nord et l'Iowa se sont revêtues de rouge, annonçant une victoire à l'arraché de Trump. Au terme d'une nuit de suspense intense, le candidat républicain Donald

Trump est élu 45^e président des Etats-Unis. Sa rivale démocrate Hillary Clinton a, elle-même concédé la victoire à l'homme d'affaires populiste dans un appel téléphonique, elle, qui espérait devenir la première femme présidente des Etats-Unis. Huit ans après l'élection de Barack Obama, premier président noir qui avait suscité une immense vague d'espoir à travers le pays, le républicain populiste de 70 ans, taxé de sexisme et de xénophobie par ses adversaires, l'a finalement remporté. Il prendra officiellement ses fonctions le 20 janvier 2017 lors de l'Inauguration Day.

Yasmine Derbal



L'Amérique s'habille aux couleurs des républicains

Trump s'engage à être le Président «de tous les Américains»

Le républicain populiste, Donald Trump, a remporté l'élection présidentielle américaine, un séisme politique qui plonge les Etats-Unis et le monde dans une incertitude vertigineuse. «Je m'engage à être le Président de tous les Américains», a déclaré l'homme d'affaires de 70 ans, à l'issue d'une campagne extrêmement agressive. «L'heure est venue pour l'Amérique de penser les plaies de la division», a-t-il ajouté dans un discours de victoire au ton conciliant. Les marchés avaient dévié avant même l'annonce de sa victoire, scellée, hier, à l'issue d'une soirée électorale déjouant tous les sondages. Le milliardaire de l'immobilier, dont le programme de politique étrangère suscite de très nombreuses interrogations, s'est par ailleurs, engagé à entretenir de bonnes relations avec les autres pays. Vladimir Poutine l'a félicité, hier, et a dit espérer une amélioration des relations russo-américaines, dans «une situation critique», selon le Président russe. «Nous avons un bon programme économique», a également déclaré D. Trump, qui avait

fait campagne comme l'outsider déterminé à mettre fin à la corruption des élites politiques. «Nous allons de nouveau rêver de grandes choses pour notre pays». «Nous allons nous mettre au travail immédiatement pour le peuple américain», a-t-il ajouté. Ce milliardaire imprévisible, que personne n'avait vu venir, avait annoncé ce lundi un «Brexit puissance trois», référence au vote surprise des Britanniques pour sortir de l'Union européenne. Il a durant toute sa campagne, galvanisé un électoralat blanc modeste se sentant laissé-pour-compte face à la mondialisation et aux changements démographiques, auquel il décrivait un avenir sombre pour les Etats-Unis. Sa victoire choc est une giflle pour le Président Obama qui avait joué de tout son charisme pour pousser la candidature de son ancienne secrétaire d'Etat. Elle intervient à l'issue de 18 mois d'une campagne électorale qui a profondément divisé les Etats-Unis et stupéfié le monde par ses outrances et sa violence. Plus de 60% des Américains pensent que Donald Trump n'avait pas le caractère pour devenir président. Mais il a réussi à capter la colère et les frustrations d'une partie de l'électorat.

Hillary Clinton a reconnu sa défaite

Sa fête de victoire a tourné court, pour des milliers de supporters qui l'ont attendue en vain dans un centre de conférences au toit de verre, à New York, le Javits Center : un choix en forme de clin d'œil, alors qu'elle espérait briser l'ultime plafond de verre en devenant la première présidente américaine. H. Clinton devrait s'exprimer dans la journée. La possibilité d'une présidence, Trump a violemment secoué les marchés. Le dollar a chuté alors que les investisseurs se précipitaient sur les valeurs refuges comme l'or et les marchés obligataires. L'homme d'affaires, en qui personne ne croyait lorsqu'il a lancé sa candidature en juin 2015, n'a jamais occupé le moindre mandat électif. Sans attendre la confirmation de sa victoire, la présidente du Front national (extrême droite française) Marine Le Pen a adressé, hier matin sur Twitter ses «félicitations au nouveau Président des Etats-Unis, Donald Trump et au peuple américain, libre». Le Britannique Nigel Farage, un des champions du Brexit, l'a aussi félicité sur Twitter. «Je passe le relais à

Donald Trump», a-t-il écrit.

Le pays veut du changement

Au fil des résultats, les mines s'étaient à l'inverse allongées à la soirée électorale d'Hillary Clinton. Certains supporters choqués, venus parfois de très loin, sont repartis en pleurant sans attendre le résultat final. «C'est tout simplement incroyable», se désolait Anabel Evora, 51 ans. «Je prie et je ne suis pas croyante... Nous avons besoin d'un miracle. Je suis triste, je sens que je vais pleurer». Hillary Clinton a regardé les résultats dans un hôtel de New York avec son mari Bill Clinton et leur fille Chelsea, accompagnée de son mari et de leurs deux enfants. Plus de 200 millions d'Américains avaient été appelés aux urnes ce mardi pour choisir le successeur de Barack Obama, extrêmement populaire, qui quittera la Maison-Blanche le 20 janvier après huit années au pouvoir. Sa première élection, en 2008, avait nourri l'espoir d'un pays plus uni. La campagne 2016 l'a profondément divisé. Donald Trump sera le président le plus âgé à jamais entrer à la Maison-Blanche. H. Clinton comptait pour l'emporter, sur les minorités, les jeunes, les électeurs blancs diplômés

et sur les femmes qui constituent la majorité de l'électorat. Celle qui a été tour à tour Première dame, sénatrice de New York puis chef de la diplomatie américaine, présentait un CV impressionnant, mais sa personnalité suscitait peu d'enthousiasme, la majorité des Américains doutant de son honnêteté. Elle était détestée par une partie des républicains, qui scandaient jour après jour «enfermez-la» quand Donald Trump dénonçait sa corruption présumée dans ses meetings. La campagne, particulièrement violente, faite souvent d'attaques personnelles, a laissé un goût amer et a accru la méfiance des Américains envers leur classe politique. Les Américains ont aussi voté ce mardi pour renouveler 34 des 100 sièges du Sénat à Washington et la totalité de la Chambre des représentants. Les républicains ont gardé leur majorité dans les deux chambres du Congrès, une très bonne nouvelle pour Donald Trump. Douze des 50 Etats américains élaient aussi de nouveaux gouverneurs, et des dizaines de référendums locaux étaient organisés. La Californie est ainsi devenue le cinquième Etat américain à légaliser la marijuana à usage récréatif.

Vladimir Poutine félicite Donald Trump pour sa victoire et espère un dialogue constructif

Le président de la Russie, Vladimir Poutine, a félicité le nouveau Président américain, Donald Trump, et espère un dialogue constructif avec les Etats-Unis, rapporte l'agence *Sputnik*. «Poutine a fait part de son espoir de coopérer pour que les relations russo-américaines, actuellement en crise, s'améliorent, et de travailler ensemble sur les dossiers internationaux, en quête de réponses efficaces aux défis touchant à la sécurité dans le monde», indique un message du Kremlin cité par *Sputnik*.

La Chine a appelé à des efforts conjoints avec le nouveau président américain

La Chine souhaite maintenir un développement durable des relations sino-américaines. La Chine espère des «efforts conjoints avec le nouveau gouvernement américain pour maintenir un développement durable, sain et stable des relations sino-américaines» qui va «bénéficier aux peuples des deux pays et du monde», a déclaré le porte-parole de la diplomatie chinoise, Lu Kang, cité par l'agence de presse *Chine nouvelle*.



Fils de bonne famille, figure de milliardaire décomplexé aux propos stigmatisants, Donald Trump est né le 14 juin 1946 à New York. Quatrième enfant d'un promoteur immobilier new-yorkais, il a d'abord été envoyé dans une école militaire pour calmer son tempérament volcanique. Diplômé de la prestigieuse école de commerce de Wharthon, il a par la suite fait carrière dans l'immobilier. Figure du businessman libéral par excellence. Donald Trump a mené une campagne de 511 jours. Sa folle ascension politique commence le 16 juin 2015. Installé dans Trump Tower de New

Mais qui est Donald Trump ?

York, symbole de son opulence, il tient une conférence de presse pour déclarer sa candidature à la primaire du parti républicain. L'annonce fait presque sourire et survient à contretemps par rapport aux autres candidats comme Ted Cruz, Marco Rubio et Ben Carson, qui sont déjà entrés en campagne depuis quelques mois. Durant cette conférence de presse, Donald Trump donne le ton et choque avec cette phrase : «Lorsque le Mexique envoie ses gens, ils n'envoient pas leurs meilleurs éléments (...). Ils apportent de la drogue, ils apportent de la délinquance, ce sont des violeurs». Sans expérience politique, Donald Trump trouve sa voie. Le 14 juillet, un premier sondage le place en tête des primaires. La vague populiste, selon ses détracteurs, est lancée et sème la pagaille au sein du camp républicain, qui ne veut pas vraiment pas de lui, que ce soit ses concurrents à la primaire, et même le clan Bush, qui ne lui a pas donné son vote. Début mai, tous ses opposants se retirent de la course. Il se retrouve donc seul et se fait officiellement investir en juillet 2016. Donald Trump mène ensuite une campagne agressive, ponctuée par de nombreuses déclarations choc, notamment envers les minorités ethniques et les femmes. Son mot d'ordre : «Make America great again», «Rendons sa grandeur à l'Amérique». Donald Trump a dépensé au moins 56 millions de dollars pour sa campagne. L'homme est riche et s'en sert comme argument, assurant qu'il peut faire prospérer les Etats-Unis comme son entreprise. Il affirme détenir plus de 10 milliards de dollars et possède un Boeing 757 privé. Celui qui se présente comme un self-made man, il dit détester

les «losers», les «perdants» - a commencé sa vie active avec un «petit prêt» de son père d'un million de dollars. Il rejoint sa société en 1968 et fait fortune en faisant construire des gratte-ciel dans de grandes villes, dont certains à son nom. Il investit aussi dans les médias, comme animateur de télé-réalité, regardée par 50 millions d'Américains, *The Apprentice*, dans laquelle il faisait passer des entretiens d'embauche musclés à des candidats souhaitant intégrer son entreprise, il est également copropriétaire de Miss Univers et Miss USA. Donald Trump a refusé de publier ses feuilles d'impôt pourtant une tradition pour les candidats à la Maison-Blanche, et reconnu à demi-mot qu'il n'avait pas payé d'impôts fédéraux pendant des années, après avoir déclaré des pertes colossales de 916 millions de dollars en 1995. «Cela fait de moi quelqu'un d'intelligent», a-t-il déclaré. Menant une vie de luxe, Donald Trump est marié à Melania, mannequin de 46 ans qui élève leur fils Barron, de 2 ans. Née en Slovaquie, elle défend son mari coûte que coûte, y compris contre les accusations d'agressions sexuelles qui le visent et marquent la fin de la campagne. Il a d'autres enfants adultes, nés d'un précédent mariage, Ivanka, Donald Jr, Eric, Tiffany, qui se sont tous engagés à ses côtés. Dans les années 1990, la vie privée de Donald Trump fait la une des médias. Son premier divorce lui coûte une fortune. Il fait quatre fois faillite, mais rebondit en faisant de son nom une marque : articles de luxe, vodka... Il lance même des steaks Trump. Une image qui le servira pendant cette campagne, malgré l'avis des experts, des médias et des sondages qui ont presque constamment prédit sa défaite.

Turquie 55 pilotes de l'armée de l'air turque arrêtés

Des procureurs turs ont ordonné ce mercredi l'arrestation de 55 pilotes de l'armée de l'air, dans le cadre de la vaste purge en cours depuis le putsch manqué du 15 juillet, ont rapporté la chaîne de télévision NTV et d'autres médias turs. Les autorités avaient d'ores et déjà placé en détention plus de 300 pilotes, pour la plupart en service dans une base de la ville de Konya. Au total, plus de 110 000 personnes - des soldats, des juges, des enseignants, des journalistes - ont été placés en détention ou suspendus de leurs fonctions, et 37 000 ont été mis officiellement en état d'arrestation. La dernière opération en date visant les partisans du prédicateur en exil Fethullah Gülen, accusé par Ankara d'avoir orchestré la tentative de putsch, a été menée ce mercredi dans huit provinces, mais c'est surtout Konya qui a été concernée, a précisé NTV.

Syrie L'armée inflige de lourdes pertes aux groupes terroristes

Des unités de l'armée syrienne ont infligé hier de lourdes pertes aux groupes terroristes, notamment à Alep, l'ancienne capitale économique de Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. «Des unités de l'armée, en collaboration avec les forces d'appui et les alliés, ont repris le contrôle de l'école de Hikma à l'ouest du projet de logement 1070, situé à l'ouest des Académies militaires à Alep», a déclaré une source militaire citée par Sana. Les opérations de l'armée «ont infligé aux terroristes, dont la plupart est du Front Nosra de lourdes pertes», selon la même source qui a ajouté que l'armée a «poursuivi sa progression en direction de Rachidine 4 et fait des dizaines de tués et de blessés parmi les terroristes». Par ailleurs, dans la banlieue de Daraa, des unités de l'armée «ont abattu 14 avions télécommandés qui étaient utilisés par les réseaux terroristes pour observer et cibler des points et des positions militaires», poursuit-on. De même, des unités de l'armée ont avorté une grande attaque des groupes terroristes contre des points militaires à l'est du village de Hadar au nord de Quneitra et éliminé des dizaines de terroristes et détruit leurs véhicules, a-t-on conclu.

Palestine La Présidence palestinienne appelle Donald Trump à œuvrer à la relance du processus de paix au Proche-Orient

La Présidence palestinienne a appelé ce mercredi le nouveau Président élu des Etats-Unis, Donald Trump, à œuvrer à la relance du processus de paix au Proche-Orient. Le porte-parole de la présidence de l'Autorité palestinienne, Nabil Abou Roudeina, a ainsi appelé D. Trump à travailler pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, soulignant l'urgence de trouver une issue à la question palestinienne.



«Nous sommes prêts à travailler avec le Président élu sur la base d'une solution à deux Etats afin d'établir un Etat palestinien sur les frontières de 1967», a-t-il déclaré. «L'instabilité continuera dans la région et dans le monde si on n'apporte pas une solution à la question palestinienne», a relevé le diplomate palestinien. La solution à deux Etats, qui fait référence à la création d'un Etat palestinien indépendant coexistant dans la paix et la sécurité avec

l'occupant israélien, est au point mort depuis l'échec d'une nouvelle initiative américaine en avril 2014. L'ONU a appelé à nouveau l'entité de l'occupation israélienne à obtempérer aux résolutions internationales relatives au Golan syrien occupé, a rapporté hier l'agence de presse syrienne SANA. Lors d'une réunion de la Commission spéciale des affaires politiques (4^e Commission) de l'ONU, l'Assemblée générale a adopté à une majorité écrasante la résolution baptisée «Le Golan syrien occupé».

153 Etats ont voté pour la résolution, alors que seul Israël a voté contre, et 13 Etats se sont abstenus, selon SANA

La résolution appelle l'autorité de l'occupation israélienne à annuler sa décision d'annexer le Golan, considérant «toutes les mesures législatives et administratives prises par Israël pour changer son aspect et son statut juridique comme nulles et non avenues et une violation flagrante de la loi internationale et de la Convention de Genève sur la protection des civiles».

La résolution appelle aussi Israël à «cesser d'imposer la nationalité et l'identité israéliennes aux citoyens syriens du Golan occupé et dénoncé ses violations de la convention de Genève sur la protection des civils»

L'ONU réaffirme par ailleurs «les droits inaliénables du peuple palestinien et de la population du Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles». La deuxième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des affaires économiques, a adopté plusieurs résolutions ayant trait au Golan syrien occupé et aux dégâts qu'avaient subi les deux littéraux, libanais et syrien, en raison d'Israël en 2006. Une résolution baptisée «La souveraineté permanente du peuple palestinien sur le territoire

palestinien occupé, dont al-Qods, et de la population arabe au Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles» a été adoptée. 155 Etats ont voté pour cette résolution, alors que 8 autres ont voté contre, dont les Etats-Unis et le Canada. La résolution a insisté sur «les droits inaliénables du peuple palestinien et de la pollution du Golan syrien occupé à leurs ressources naturelles, dont la terre, les eaux et les ressources d'énergie». La résolution appelle Israël à cesser d'utiliser les ressources naturelles du territoire palestinien occupé, dont Al Qods-Est, et du Golan syrien occupé. Une autre résolution baptisée «La nappe de pétrole au littoral libanais» a aussi été adoptée avec l'aval de 156 Etats. Cette résolution exprime «la vive préoccupation des membres des séquelles de la destruction par les forces aériennes israéliennes des camions-citernes de pétrole dans la zone avoisinante de la centrale électrique libanaise de Jiya, ce qui a causé une grande pollution au littoral libanais et une pollution partielle au littoral syrien et affecté l'économie et le développement durable au Liban». L'Assemblée a appelé à nouveau Israël à «assumer ses responsabilités et à indemniser immédiatement le gouvernement libanais et les autres pays endommagés directement, comme la Syrie».

UE

L'UE ajoute six membres de la chambre basse du Parlement de Russie à sa liste des personnes visées par les sanctions

L'Union européenne (UE) a ajouté ce mercredi six membres de la Douma d'Etat, chambre basse du Parlement de Russie, à sa liste de personnes faisant l'objet de mesures restrictives dans le cadre des sanctions imposées à ce pays après l'annexion de la Crimée et pour son rôle présumé dans le conflit ukrainien. Ces nouvelles sanctions annoncées par le Conseil de l'UE visent les nouveaux membres de la Douma élus le 18 septembre dernier en Crimée et dans la ville Sébastopol, annexées par la Russie.

«L'UE a ajouté 6 membres de la Douma d'Etat de la Fédération de Russie élus dans la République autonome de Crimée et dans la ville de Sébastopol, annexées illégalement, à la

liste des personnes faisant l'objet de mesures restrictives eu égard aux actions compromettant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine», a indiqué, dans un communiqué, le Conseil de l'UE. La Russie a organisé des élections pour la Douma d'Etat le 18 septembre 2016, y compris en Crimée et dans la ville de Sébastopol, annexées il y a plus de deux ans. «L'UE n'a pas reconnu l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Fédération de Russie et ne reconnaît donc pas la tenue d'élections dans la péninsule de Crimée», a souligné le Conseil de l'UE dans son communiqué. L'UE considère, à ce titre, que les personnes devenues membres de la Douma d'Etat à la suite des élections tenues en

Crimée «doivent faire l'objet de sanctions». Ces sanctions consistent en un gel des avoirs et une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE frappant désormais 152 personnes et 37 entités au total. Les mesures ont été introduites en mars 2014 et prorogées en dernier lieu en septembre 2016 pour une période allant jusqu'au 15 mars 2017.

Les sanctions décrétées par l'UE à l'encontre de la Russie divisent de plus en plus les Européens qui se posent des questions sur leur efficacité. Ces derniers mois, des pays comme l'Italie, la Grèce, la République tchèque et la Hongrie estiment que ces sanctions n'ont pas abouti à changer les prises de position de la Russie, plaidant pour leur levée.

La vice-présidente du Parlement panafricain expulsée par le Maroc

La délégation sahraouie en Espagne a exprimé sa protestation la plus forte et condamné «l'attitude provocatrice» du Maroc qui a expulsé la députée sahraouie et vice-présidente du Parlement panafricain, Souielma Beirouk de l'aéroport de Marrakech, a indiqué la représentation du Front Polisario à Madrid mardi dans un communiqué de presse.

La députée sahraouie, Sueilma Beirouk, en sa qualité de vice-président du Parlement panafricain était retenue par les autorités maro-

caines à l'aéroport de Marrakech, quand elle était sur le point de se joindre à la délégation de l'Union africaine participant à la COP22, l'empêchant ainsi de prendre part à ce sommet sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, a souligné la représentation du Front Polisario à Madrid.

«Avec cet acte, le Maroc viole le principe de l'inviolabilité du personnel diplomatique consacré par le droit international coutumier et consacré dans la Convention de Vienne de

1961 sur les relations diplomatiques», a-t-on noté dans le texte. «Cette action est un autre exemple de l'arrogance du Royaume du Maroc, qui tombe dans sa propre contradiction.

D'un côté, il mène une campagne pour adhérer à l'Union africaine et de l'autre, expulse des représentants de cette institution», a expliqué la représentation du Front à Madrid. Souielma Beirouk a été élue en mai 2013 au poste de vice-présidente du Parlement panafricain pour le Nord-Ouest de l'Afrique.

Iran

Au moins 28 morts dans un accident d'autobus dans le Sud

Au moins 28 personnes ont été tuées mardi soir dans un accident d'autobus dans la province iranienne de Fars (sud), a rapporté ce mercredi l'agence de presse officielle IRNA. Un bus qui assurait la liaison entre les villes de Yazd (centre de l'Iran) et Kerbala (centre de l'Irak) avec 40 pèlerins chiites à bord s'est renversé dans la région d'Eqlid vers 20h30 heure locale (17h GMT). Les passagers blessés ont été transportés vers un hôpital de la ville de Chiraz dans la province de Fars, a rapporté IRNA, citant le directeur du centre provincial de gestion des crises, Hadi Hadi-Nasab. La cause de l'accident reste inconnue. Les pèlerins se rendaient à Kerbala pour assister à la cérémonie de l'Arbaïn, qui marque la fin du deuil de l'assassinat de l'imam Hussein ben Ali, petit-fils du Prophète Mohammed (QSSSL), dans cette ville. Des dizaines de milliers d'Iraniens assisteront à la cérémonie qui aura lieu le 20 novembre cette année.

Portugal

Vingt néonazis arrêtés pour haine raciale

Vingt activistes néonazis ont été arrêtés mardi au Portugal dans le cadre d'une vaste enquête portant sur une tentative de meurtre, des vols et des délits de haine raciale, a annoncé le parquet général de Lisbonne. Les personnes interpellées font partie de la branche portugaise des «Hammerskin Nation, un groupe de skinheads néonazis violent qui s'est constitué à Dallas au Texas en 1988 avant de s'étendre notamment au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande», explique-t-il dans un communiqué.

«Exaltant la supériorité de la race blanche, ils cherchent notamment à expulser toutes les minorités ethniques du Portugal ou à empêcher leur entrée dans le pays», poursuit le ministère public. Les néonazis arrêtés sont soupçonnés d'avoir agressé plusieurs personnes entre novembre 2013 et septembre 2015 et d'avoir commis une tentative de meurtre ainsi que des vols avec violence.

Colombie

Un glissement de terrain fait au moins quatre morts

Un glissement de terrain dans une zone rurale du Sud-Ouest de la Colombie a fait au moins quatre morts et un blessé a annoncé mardi l'Unité nationale pour la gestion du risque et des catastrophes (UNGRD). «Les secours ont avancé un bilan de quatre morts (deux hommes, une femme et un enfant)», a affirmé l'agence gouvernementale dans un communiqué. Le glissement de terrain, qui a également bloqué une route, s'est produit dans une zone rurale de la commune d'El Tambo, dans le département de Cauca, après plusieurs journées de pluie. Une quarantaine de secouristes, volontaires et militaires poursuivent leurs recherches, estimant que d'autres personnes pourraient se trouver ensevelies. L'arrivée des secouristes a été compliquée, la zone étant difficile d'accès et la route coupée à plusieurs endroits par d'autres glissements de terrain.

Nigeria

36 personnes tuées par des voleurs de bétail présumés

Trente-six personnes ont été abattues par balles dans l'Etat de Zamfara, dans le nord du Nigeria, par des voleurs de bétail présumés, ont annoncé mardi le gouvernement et des habitants.

Les assaillants à bord de motos ont envahi lundi soir une mine d'or à proximité du village de Bindin, tuant trente-six personnes, dont des mineurs et des vendeurs d'or, a-t-on précisé de mêmes sources. Le gouverneur de l'Etat de Zamfara a condamné cette attaque «dans les termes les plus fermes», la qualifiant d'«acte de terrorisme», a indiqué le gouvernement nigerian dans une déclaration. Celui-ci a également annoncé qu'une enquête avait été ouverte.



Des habitants ont confirmé l'agression, la dernière dans une série de raids mortels commis dans l'Etat par des voleurs de bétail contre des communautés pastorales. «Nous ne doutons pas un instant que des voleurs de troupeaux qui sèment la terreur étaient derrière cette attaque», a assuré un habitant, Lawwali Usmanu.

Selon un responsable local, les assaillants ont pénétré dans les tunnels de la mine, ouvrant le feu contre les mineurs après avoir tué des vendeurs d'or qui se tenaient à l'entrée des galeries. L'Etat de Zamfara est réputé pour ses ressources aurifères considérables et ses mines exploitées par des méthodes traditionnelles. Les habitants

de la région pratiquent cette activité pour augmenter leurs revenus issus de l'élevage et de l'agriculture de subsistance. Ces communautés rurales sont régulièrement victimes d'attaques de voleurs de bétail, qui tuent les villageois, pillent et mettent le feu aux habitations.

Pays du Sahel

Des experts appellent de Nouakchott à la relance du système de coopération sécuritaire

Les experts sécuritaires des pays du G5 du Sahel ont appelé mardi soir à partir de Nouakchott à la relance du système de coopération dans le domaine sécuritaire entre les pays de cette région et à l'élaboration d'une stratégie globale qui prenne en compte les défis transfrontaliers. Les experts des pays du G5 du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) ont indiqué lors d'une réunion tenue mardi au Tchad que les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée «impliquent la relance du système de coopération sécuritaire entre les pays du Sahel», soulignant les répercussions dangereuses de l'insécurité dans cette région sur le plan international. Un système de coopération sécuritaire a été développé par le G5

depuis sa création à Nouakchott en mai 2014, lors de la première réunion des ministres de l'intérieur de ces pays, avec l'aide technique de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a précisé un expert auprès du secrétariat permanent du G5 du Sahel, précisant que ce système avait été ratifié par le sommet du G5 en novembre 2015 à N'djamena au Tchad. «Le retard accusé dans la mise en place était dû aux procédures administratives», a-t-il dit, soulignant que ce retard «a été mis à profit pour procéder à un meilleur choix du personnel et sensibiliser autour des systèmes nationaux entre novembre 2015 et 2016». Par ailleurs, la représentante de l'ONUDC a mis l'accent sur l'importance de la coopé-

ration matière de lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé et la migration clandestine au sein des pays membres du Sahel, estimant que la lutte contre ces fléaux constituait une priorité pour les gouvernements concernés. Cette réunion intervient quelques jours après la troisième réunion annuelle ordinaire du Comité de défense et de sécurité du G5 tenu dernièrement à Nouakchott avec la participation du chef d'état-major des forces armées françaises et du chef de la force française «Barkhane», en vue d'examiner la question de la relance des mécanismes de coopération entre les pays de la région et aboutir à davantage de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

RD Congo

Ban Ki-moon condamne l'attaque qui a visé des Casques bleus

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mardi soir l'attaque qui a visé des Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) à Goma. Une fillette congolaise a trouvé la mort, alors que deux civils congolais et 32 Casques bleus du bataillon indien de la Monusco ont été blessés, dont cinq grièvement, à la suite de l'explosion d'un engin explosif improvisé à Kyeshero, un quartier

situé à l'ouest de la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu, selon un porte-parole onusien. «Le secrétaire général présente ses sincères condoléances à la famille du civil tué et au peuple congolais et souhaite prompt et plein rétablissement aux Casques bleus et aux civils qui ont été blessés», a indiqué le porte-parole. «Il appelle à une action rapide pour que les auteurs de cette attaque soient traduits en justice». Une force de réaction rapide de la Monusco a été immédiatement envoyée

sur les lieux et que la Mission de maintien de la paix a déployé une équipe d'enquête comprenant des experts en explosifs sur le lieu de l'incident afin de déterminer l'origine ainsi que la nature de l'engin explosif, a ajouté le porte-parole. Le chef de la Monusco, Maman Sambo Sidikou, a déclaré que «Nous ne ménageons aucun effort pour qu'avec le concours des autorités nationales, toute la lumière soit faite sur cet incident et que ses auteurs soient appréhendés et traduits en justice».

Coopération algéro-française Denses activités de Bedoui en France

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a entamé, hier une visite de travail en France, à l'invitation de son homologue français, Bernard Cazeneuve.



Le ministre est accompagné, au cours de cette visite de deux jours, du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Peu avant midi, N. Bedoui a visité l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) qui est à la fois une grande école d'ingénieurs et un laboratoire de recherche sur les problématiques urbaines. Une présentation lui a été fournie, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, par les responsables de cette école, fondée en 1959, qui assure des formations dans la résilience

urbaine, l'énergie et le climat en ville, les espaces publics et l'aménagement urbain. Un memorandum d'entente a été signé par le directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Kamel Kaïli, et le directeur de l'EIVP, Frank Jung. Cet accord prévoit un partenariat entre l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris et la future Ecole des ingénieurs de Tlemcen, qui sera spécialisée dans les domaines urbanistiques des collectivités locales. Le ministre a souligné, dans une

brève intervention, l'importance vouée par les autorités algériennes à ce protocole de partenariat d'accompagnement «pragmatique» pour le lancement de l'Ecole des ingénieurs de Tlemcen à partir de la prochaine rentrée universitaire en 2017. Il a insisté sur l'aspect «dynamique» du protocole d'accord afin d'accompagner la future école dans la gestion, l'établissement des programmes, l'échange d'encadrement, reconnaissant qu'à ce niveau «c'est notre point de faiblesse» dans le secteur des

collectivités locales. «Nous avons besoin de cet accompagnement», a-t-il dit, indiquant que l'Algérie veut un «partenariat gagnant-gagnant». Nouredine Bedoui s'est déplacé par la suite hors de Paris pour rendre visite à une équipe mobile de la gendarmerie pour la sécurité routière qui surveillait, à l'aide de radars et d'équipements adéquats, les excès de vitesse des automobilistes. Le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis par Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, qui leur a fourni, avec le soutien des gendarmes, toutes les explications sur le fonctionnement de cette unité mobile exhibant les équipements utilisés. Le ministre s'est réjoui, à cette occasion, de la qualité de la coopération entre les deux pays en matière de sécurité routière. Au courant de l'après-midi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a rendu visite au Centre d'entraînement du RAID (Recherche assistance intervention dissuasion) de la Police nationale à Bièvres, une commune située à 15 km au sud-ouest de Paris. Sur place, le commandant du RAID, Jean-

Michel Fauvergue, a présenté un exposé sur le fonctionnement de cette unité d'élite de la Police française, créée en 1985, qui exerce dans l'ensemble du territoire français à la lutte contre toutes les formes de criminalité, de grand banditisme et de terrorisme. Dans le programme de la deuxième journée de sa visite, le ministre aura des entretiens avec son homologue français, Bernard Cazeneuve, et le ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet, après un petit-déjeuner de travail avec la présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse. Au cours de cette journée, il sera procédé à l'installation d'un groupe de travail algéro-français sur la fiscalité locale, selon la délégation algérienne. Nouredine Bedoui devrait se rendre, à l'issue de cette visite, au nouveau siège du Consulat d'Algérie à Créteil, inauguré le 28 mai dernier. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avait effectué, rappelle-t-on, une visite de travail en France les 15 et 16 décembre de l'année passée, à l'invitation du ministre français de l'Intérieur.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE DE BACHDJARAH

Code NIF du service contractant : 410000200001608501018

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics. Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bachdjarah, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres N° 06/2016, relatif à l'opération :

- TRAVAUX DE REALISATION DU STADE DALIA COMMUNE DE BACHDJARAH

Publié dans les quotidiens nationaux (L'Echo d'Algérie 20/07/2016) et (المقلم 20/07/2016), que l'opération est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	Projet	Entreprise	Note obtenue	Montant TTC soumission	Montant corrigé	Délai	OBS
01	TRAVAUX DE REALISATION DU STADE DALIA COMMUNE DE BACHDJARAH	ETS CHAKIR RACHID	39/60 pts	27.898.650,00 DA	29.741.400,00 DA	05 mois	L'Entreprise la moins disante

Code NIF entreprise ETS CHAKIR RACHID : 198019570102433.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution dans l'un des quotidiens nationaux du présent avis, ainsi de se rapprocher du bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres technique et financière au plus tard dans les trois jours qui suit l'apparition.

L'Echo d'Algérie : 10/11/2016 - Anep : 433 840

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY
Cité Amirouche - Bâtiment 'D' - Hussein Dey - Alger

DEUXIEME MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N° 28/2016 du 15/05/2016 portant réalisation des travaux du reste à réaliser tous corps d'état (travaux de VRD non compris) du projet des 584 logements sociaux participatifs avec services et commerces (lot N°05 : 76/584 LSP avec commerces blocs 32, 33 et 34) sis à Ain Benian - Alger, conclu entre l'OPGI de Hussein Dey et l'ETBPH DIB BABAI sis au lotissement communal 97 lot Sigus - Oum El Bouaghi ;

- Vu l'ODS de démarrage des travaux notifié le 14/06/2016 ;

- Vu le délai contractuel de quatre (04) mois ;

- Vu le non respect du planning d'exécution des travaux ;

- Vu la première mise en demeure parue dans les quotidiens nationaux en date du 31/10/2016 ;

- Vu les différents courriers et procès-verbaux des réunions de chantier, tenues pour ramener l'entreprise à redynamiser le chantier en prenant toutes les dispositions nécessaires et urgentes afin de rattraper le retard enregistré dans la réalisation du projet ;

Considérant l'abandon de chantier ;

Considérant l'expiration des délais contractuels en date du 14/10/2016 ;

L'ETBPH DIB BABAI sis au lotissement communal 97 lot Sigus - Oum El Bouaghi, titulaire du marché N° 28/2016 du 15/05/2016 est mise en demeure de prendre tout les mesures nécessaires pour renforcer le chantier en main d'œuvre qualifiée, assurer un approvisionnement régulier du chantier en matériaux de construction, reprendre les travaux, de remédier à toutes les carences constatées à ce jour et de fournir un planning d'exécution des travaux restant à réaliser.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à 48 heures ;

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans l'un des quotidiens nationaux, l'office se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et les clauses du marché susvisé, notamment la résiliation unilatérale du marché N° 28/2016 du 15/05/2016 ;

La présente mise en demeure est publiée dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise ;

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans l'un des journaux nationaux.

L'Echo d'Algérie : 10/11/2016 - Anep : 433 844

Sudoku

N° 1331

Mots fléchés

N° 1331

		1	2	5		8		
	9							
		8		6			1	2
	1	5				2		
4			5	9	2			1
		2				4	3	
6	7			4		3		
							4	
		4		7	6	1		

Codes

N° 1331

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
					P		D					F

C'est un menu... menu !

14	15	16	17	18	19	20
V				H	B	K

6	1	2	7	4	8	2	1		9	1	4	7	2
4	2	10	9		2	6	9	10	10	2	11	2	1
12		7	13	9	1	4	12	4	9	3	2		6
2	1	14	7	4	15	2		13	1	4	7	7	2
1	2	1		11	4	7	7	2		5		16	17
	2	13	18	2	13		14		1	2	17	1	14
13	11	2		2	18	14	10	17	2		9	4	11
1		11	9	7	2	1		2	10	8	16	1	14
9	19	2	11		7	2	11	11	4	2	1		3
10	14	1	4	9		7	16	2	2		4	13	4
2	10		19	16	7	17	2		2	13	11	14	7
1	4	19	9	17		2	17	2	7		11	16	17
4		9	19	14	4		17	16		6	14	1	2
2	20	17	9		12	2	2		5	4	10	16	7

Un ouvrage d'Alphonse Allais

11	2		6	9	1	9	6	11	16	4	2		6
2		11		2	7	13	14	16	9	8	2		

Pêle-mêle

Une série américaine sur le pouvoir

□ □ □ □

- ACCESSIT
- ACCOMPLI
- AFFAMER
- CEDANT
- CLAQUE
- COPIAGE
- DECREPIT
- DURER
- ETALEE
- EVEQUE
- FLANE
- HELEE
- HEURTOIR
- HYGIENE
- IMAGEE
- INCLUDE
- INONDEE
- MAUDIRE
- NOISETTE



SOLUTION
 S SURFACE
 FOPHELEE
 LBURIGER
 ASNHUGES
 NOIAAMLT
 EOTMAIAU
 PAIFOETD
 PAFSUREE
 HALQECPT
 TEAPRTNT
 OLU EIATE
 CNPRDTNE
 AIEETIES
 TSCTSOSR
 ACCESSIT
 CORDURER
 CTEUQ EVE
 OHYGIENE
 MAUDIREN
 PEEDNONI
 LCOPIAGE
 INCLUSEP

Insoumise	Port de l'Hérault	Courtoises	À vapeur, souvent	Pièce de charrie	Boîte à lunettes
Habituellement	Éclos	Dieu solaire	Petit de pou		Sans artifice
→	↓	↓	↓	↓	↓
Détacher la bête				Ville du 64	
Mot de dédain				Signifiées	
→	Éclairé à l'aube	Cycle complet		Ensevelir, inhumer	Titane
					Période mesurable
Règle à dessin		C'est d'accord !			
Il perçoit l'impôt		Chambre, en argot			Perpétuels
→			Épais rideau		
			Palmipède marin		
Phase d'un voyage				Dans un mot composé	
Déplacé				Fine de journées	
→		Réparé les souliers			
		Tel un cordon			
Destin				À la lisière de la forêt	Exprimées nettement
Hardi à l'excès					
→					Dans
					À cet endroit-ci
Éclat de voix	Grande ouverte		Production du pin		
	Dépouillé au jeu		Pronom masculin		
→		Ficeler		Haut de chemise	
		Ancien do		Surveillants	
Désigné par vote			Laize	Arbres des dunes	
Mal d'oreilles			Pays, nation	Précieux	
→			Sa propre personne		Indique une hypothèse
			Page de titres		Fourrage de bétail
Actinium		Dit au pote		Dépôt de gouttes d'eau	
Décolant		Forme négative			
→				Ne point avouer	
Groupe des meilleurs				Coutumes anciennes	Abréviation papale

Solutions

Mots codés

R	E	S	I	D	E	R	A	R	I	S	
P	R	E	S	I	D	E	R	A	R	I	S
I	E	N	A	R	P	A	N	N	E	L	E
F	E	N	A	R	P	A	N	N	E	L	E
R	O	S	I	V	E	C	H	R	I	S	E
B	E	R	L	I	S	E	M	U	T		
C	L	E	H	O	N	T	E	A	I	L	
R	L	A	S	E	R	E	N	D	U	R	O
A	B	E	L	S	E	L	I	E	R	G	
N	O	R	I	A	S	E	L	I	E	R	G
E	N	B	U	S	T	E	S	E	C	L	O
R	I	B	A	T	E	S	L	E	S	L	U
I	A	B	O	I	T	U	P	O	R	E	
K	L	V	A	F	E	E	M	I	N	U	S

Mots fléchés

N	A	N	D	E	R	A	R	I	S		
C	A	R	A	P	A	C	E				
S	E	N	S	U	E	L	E				
C	A	S	E	T	E						
V											
S	C	I	E	L	D	U	P	E			
P	E	T	A	L	I	V	O	I	R	E	
P	R	E	P	O	S	E	E	L	A	S	
S	E	R	R	E	S	T	E	S	T	E	
S	E	R	R	E	S	O	N	D	I	T	
P	O	L	I	E	S	C	O	P	I	E	
C	A	S	S	I	F	I	L	L	O	I	N
C	A	S	S	I	L	L	O	I	N		
G	E	R	C	E	S						

Sudoku

3	1	7	8	6	5			
4	9	2						
8	6	3	7	1	2			
1	5	2	9	4	3	8	7	6
7	9	8	3	2	6	5	1	4
4	2	1	5	8	7	6	3	9
5	3	6	4	9	1	2	8	7
6	8	9	2	7	4	1	5	3
2	4	5	1	3	9	7	6	8
3	1	7	8	6	5			

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

- | | | |
|---|---|---|
| 08h00 : Bonjour d'Algérie | 12h40 : Taouame El Rouh | 19h30 : Le week-end sportif |
| 09h30 : Layali El Baydha'e | 14h00 : Souffrances d'une femme | 20h00 : Journal télévisé en arabe |
| 10h00 : Sahra'e El Taldj | 14h40 : El Hila | 20h45 : La Semaine Eco |
| 10h30 : Panchel El Mouhib | 15h45 : Djanet.. Cœur du Tassili | 22h00 : Ciné thématique |
| 11h00 : Chouhada'e El Dhakira | 16h15 : Familetna | 23h30 : Layali El Baydha'e |
| 12h00 : Journal télévisé en français | 17h00 : Football «JSK/DRBT» | 00h00 : Journal télévisé en français |
| 12h25 : Notre invité | 19h00 : Journal télévisé en français | |



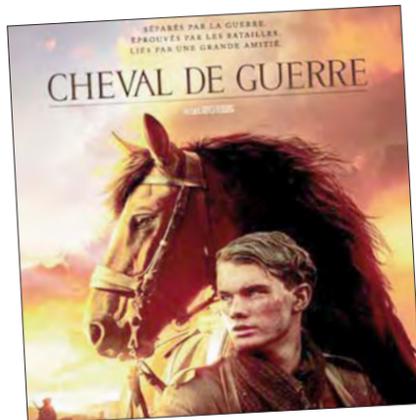
20h45 : **Quotidien express**



Tous les soirs, les moments forts et les plus divertissants de l'émission «Quotidien !»



20h55 : **Cheval de guerre**



En 1914, dans le Devon, dans la campagne anglaise, le jeune Albert Narracott devient l'ami d'un cheval que son père Ted, un paysan pauvre, a acquis aux enchères face au propriétaire de son champ, le riche Lyons. Si le cheval, impétueux, parvient à être dressé par le jeune homme et à devenir un cheval de labour, Ted, criblé de dettes, doit bientôt le vendre au capitaine Nicholls, qui part très bientôt pour le front. Albert, catastrophé, ne peut empêcher la transaction.



20h55 : **Norskov**

Martin se rend chez Oliver pour lui annoncer qu'il est son père et l'invite à venir dîner chez lui. Sa femme Jackie a encore du mal à encaisser la nouvelle, se demandant si elle pourra lui pardonner. De leur côté, Tom et son équipe poursuivent la surveillance de Reese et Winther, espérant parvenir à intercepter la cargaison de cocaïne qu'ils doivent bientôt recevoir.



21h : **The People v. O.J. Simpson / American Crime Story**



Juin 1994. Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman sont retrouvés sauvagement assassinés dans un quartier chic de Los Angeles. Les soupçons de la police se portent rapidement sur O.J. Simpson, ex-mari de Nicole, acteur et ancien champion de football américain. La procureuse Marcia Clark s'empare de l'affaire et met tout en œuvre pour le faire accuser. De son côté, Simpson fait appel à Robert Shapiro, un avocat de renom, pour le défendre.



22h55 : **Complément d'enquête**

Sur Twitter via @Cdenquete. Au sommaire : des deux côtés de la bombe. Comment la France décide-t-elle de bombarder Daesh ? Sur quelles cibles précises ? A quel moment ? Comment les civils en zone de guerre vivent-ils sous les frappes aériennes de la coalition ? Y'a-t-il des dommages collatéraux ? Le Drian : un puissant si discret Portait de Jean-Yves Le Drian, un ministre de la Défense discret, mais déterminé, habile négociateur, en passe de devenir le ministre le plus populaire du quinquennat Hollande. C'est aussi celui qui bat le record de longévité.



22h20 : **C dans l'air**

Du lundi au jeudi, la journaliste donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet. Bruce Toussaint prend le relais le vendredi et le samedi.



23h05 : **Les enfants de la villa Emma**

En avril 1941 à Vienne, les parents de Betty décident d'envoyer leur fille en Palestine pour la protéger des exactions commises contre les juifs. L'adolescente rejoint alors un groupe d'une trentaine de jeunes emmenés par Josko et Helga. Rapidement, Betty fait parvenir des lettres à son amie Paula, restée en Autriche. La jeune fille, qui rêve de devenir écrivain, y relate son voyage, qui la mène d'abord à Zagreb.



22h55 : **Relooking extrême / spécial obésité Cassandra (1/2)**

A 45 ans, Cassandra pèse 165 kg. Cette sportive de haut-niveau a vu sa carrière s'arrêter net à la suite d'une blessure au genou. Pour oublier sa déception, Cassandra s'est réfugiée dans la nourriture et a commencé à prendre de nombreux kilos. La spirale infernale a continué avec l'échec de son mariage. Aujourd'hui, elle a décidé de changer de vie et de perdre du poids grâce à l'aide de Chris Powell.



Mondial 2018 - Nigeria-Algérie (J-3)

Gernot Rohr : «Les Algériens viendront à Uyo très bien préparés»

Le conseiller technique de la sélection nigérienne, Gernot Rohr, se méfie énormément des Verts, malgré une cascade de forfaits avant leur départ demain au Nigeria. «Je crois que tous les matchs de ce groupe seront difficiles à gagner parce que les quatre équipes sont très fortes. L'Algérie, qui est l'équipe numéro un en Afrique, doit être déçue d'avoir perdu deux points à domicile contre le Cameroun.

«**I**ls viendront à Uyo très bien préparés», a indiqué Rohr dans un entretien accordé au site Internet de la CAF. Le technicien franco-allemand est très satisfait de la victoire acquise en Zambie. «Mathématiquement, c'était une bonne opération. Nous sommes les seules à avoir pris trois points après les matches de la première journée de ce groupe. On a



eu deux victoires contre la Tanzanie et la Zambie, c'est bon pour la confiance, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous avons commencé à construire une nouvelle équipe avec de nombreux jeunes joueurs», a précisé le nouveau patron technique des Green Eagles, qui vont accueillir l'Algérie et le Cameroun consécutivement et qui tablent ainsi sur trois succès de suite dans ces éliminatoires du Mondial russe.

Les Super Eagles quittent Abuja pour Uyo

La sélection du Nigeria, au grand complet après l'arrivée

d'Elderson Echiejile, a quitté hier Abuja à destination d'Uyo pour poursuivre sa préparation en vue du match face à l'Algérie de samedi à 17h00 pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018, a indiqué la Fédération nigérienne de football (NFF). Elderson Echiejile qui évolue en Belgique a été le dernier joueur nigérien à rejoindre, hier matin le reste de l'équipe qui a entamé ce lundi un stage à Abuja sous la conduite du conseiller technique Gernot Rohr. Pendant ce temps, le responsable médias de la

Fédération nigérienne Toyin Ibitoye s'est voulu rassurant sur les blessures du trio Brown Ideye, Leon Balogun et Abdullahi Shehu, lequel avait manqué la séance d'entraînement d'avant-hier. «Les trois joueurs ont été laissés au repos ce mardi par précaution, mais ils seront avec le reste du groupe», a-t-il déclaré à la presse locale. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devançant l'Algérie et le Cameroun qui avaient fait match nul (1-1) à Blida.

Formule 1 - Grand Prix du Brésil

Rosberg (Mercedes) à une victoire du titre mondial



Le pilote allemand, Nico Rosberg peut devenir champion du monde de Formule 1 en remportant le Grand-Prix du Brésil, ce dimanche à Interlagos, devant son coéquipier chez Mercedes et rival préféré, le Britannique Lewis Hamilton. Sur les terres d'Ayrton Senna, ça ne manquerait pas de panache. Ce serait même un bon moyen d'éviter une finale à hauts risques, mécaniques autant que psychologiques, lors de la 21^e et dernière étape, prévue le 27 Novembre à Abou Dhabi. L'Allemand gagerait donc à s'assurer le titre mondial dès ce dimanche à Interlagos. Un terrain qu'il connaît parfaitement bien et qu'il apprécie, notamment pour y avoir remporté deux victoires consécutives, en 2014 et 2015. «Je ne vais pas changer mon approche. Je vais continuer à essayer de gagner chaque course», explique Rosberg avant cette 20^e et avant-dernière manche d'une saison historique, par sa longueur et par le nombre de victoires de l'écurie Mercedes-AMG : 17, dont neuf pour Rosberg et huit pour

Hamilton. «C'est un scénario fascinant», estime Toto Wolff, Team Principal de Mercedes-AMG, selon lequel «Rosberg a son destin entre les mains. S'il gagne au Brésil, il sera champion, c'est aussi simple que cela» a-t-il résumé. «Nous avons vu plusieurs courses, surtout dans la deuxième moitié de saison, dans lesquelles il a bien géré la pression. Je pense en fait que cette nouvelle situation est un peu plus facile pour lui, car il aura une autre chance à Abou Dhabi» a expliqué Wolff. «De la même manière, Lewis sait ce qu'il doit faire pour garder un espoir de titre. Je suis sûr qu'il ne renoncera jamais. C'est d'ailleurs ce qui en fait un des plus grands au monde. Il a déjà trois championnats et 51 victoires au compte, donc quoi qu'il arrive cette année, on sait qu'il y en aura d'autres» a encore prédit le Team Principal de Mercedes-AMG. Pour que le titre soit joué au Brésil, en faveur de Rosberg donc, les cas de figure sont nombreux. Rosberg arrive à Sao Paulo avec 19 points d'avance sur Hamilton. Et cela, malgré deux victoires d'affilée pour l'Anglais, lors de la mini-tournée nord-américaine (USA, Mexique). L'avance de Rosberg a certes fondu (de 33 à 19 points), mais l'Allemand, plus solide et serein que jamais, a limité deux fois la casse, en terminant deux fois deuxième place, derrière l'invincible Hamilton. «Il reste deux courses et tout peut arriver dans ce sport. Je dois donc concentrer mon énergie sur les facteurs que je peux contrôler. Je suis en général à l'aise à Sao Paulo, c'est l'un des circuits vraiment classiques, où le GP est souvent excitant. J'ai hâte de commencer la bagarre devant ces fans brésiliens incroyables», annonce le fils de Keke, le Finlandais moustachu sacré en 1982 dans une Williams. Hamilton n'a jamais gagné à Interlagos, certes, mais il y est devenu champion du monde en 2008, au bout d'une course complètement folle remportée par Felipe Massa. Le Britannique sait en plus qu'il est l'homme en forme de cette fin de saison, après un long passage à vide entre ses victoires à Hockenheim fin juillet, et à Austin, mi-octobre. Ce qui promet une belle course, dimanche, contre Rosberg.

Ligue des champions d'Afrique

2,5 millions de dollars pour le vainqueur

Le vainqueur de la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique 2017 empochera 2,5 millions de dollars contre 1,5 million actuellement, soit une augmentation de 66,67%, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF), hier. La décision de l'instance africaine d'augmenter la dotation de ses compétitions à partir de 2017 a été prise par le Comité exécutif de l'instance africaine lors de sa réunion le 27 septembre au Caire, précise la CAF sur son site officiel. Le finaliste malheureux de l'épreuve touchera 1,25 million de dollars contre 1 million actuellement. Les demi-finalistes de cette prestigieuse compétition continentale interclubs empocheront 875.000 USD contre 700.000, jusque-là, les quarts-de-finaliste, un stade de l'épreuve non prévu lors des précédentes éditions, auront 650.000 euros. Les 3^{es} de poules, eux, toucheront 550.000 contre 500.000 par le passé. Même prime allouée aux derniers de groupes. Au total, la Ligue des champions est dotée de 1.250.000 millions USD de primes répartis entre les clubs qualifiés à la phase de poules. Pour sa part, le détenteur de la Coupe de la Confédération touchera 1.250.000 USD contre 660.000 USD actuellement, alors que le vainqueur du Championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN-2018), s'offrira 1.250.000 USD au lieu de 750.000 USD, un barème appliqué lors des précédents tournois. La signature récemment d'un contrat de sponsoring avec la compagnie pétrolière Total et les nouvelles négociations de la CAF pour ses droits TV et marketing pour la période 2017-2020, expliquent cette augmentation exceptionnelle des dotations des différentes compétitions de l'instance africaine.

CAN 2017

Un pactole de 4 millions de dollars pour le vainqueur final

Le vainqueur de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN 2017, prévue du 14 janvier au 5 février au Gabon, empochera 4 millions de dollars contre 1,5 million actuellement, soit une augmentation de 166%, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF), hier. La décision de l'instance africaine d'augmenter la dotation de ses compétitions à partir de 2017 a été prise par le Comité exécutif de l'instance africaine lors de sa réunion le 27 septembre au Caire, précise la CAF sur son site officiel. Le finaliste malheureux de la CAN touchera 2 millions de dollars contre 1 million actuellement. Les demi-finalistes de la CAN empocheront 1.500.000 USD contre 750.000 par le passé, les quarts-de-finaliste 800.000 contre 600.000, les 3^{es} de poules 575.000 contre 500.000 et les derniers de groupes, 475.000 contre 400.000 actuellement. Au total, la Coupe d'Afrique des nations est dotée de 10 millions de dollars de primes répartis entre les 16 sélections africaines qualifiées. La signature récemment d'un contrat de sponsoring avec la compagnie pétrolière Total et les nouvelles négociations de la CAF pour ses droits TV et marketing pour la période 2017-2020, expliquent cette augmentation exceptionnelle des dotations de cette prestigieuse compétition de l'instance africaine.

Mondial 2018 - Nigeria-Algerie (J-3)

Les Verts dans de beaux draps avant le départ pour le Nigeria

Sur fond d'inquiétude avec la cascade de blessures qui s'abat sur la sélection nationale, les coéquipiers de Bentaleb se sont entraînés sous une forte pluie à Sidi Moussa. A 24 heures du départ pour le Nigeria les hommes de Leekens sont parfaitement conscients de la nécessité de rester optimistes pour ne pas revenir bredouilles de la mission d'Uyo.

Malgré un rythme perturbé avec des renforts de dernière minute, le groupe semble serein en témoignant les déclarations de joueurs en L'équipe nationale algérienne s'est entraînée ce mardi au Centre technique national de Sidi Moussa. Sous une pluie battante, 21 joueurs ont pris part à la séance d'entraînement qui a débuté à 17h juste après une zone mixte durant laquelle Nabil Bentaleb, Aïssa Mandi, Sofiane Hanni et Baghdad Bounedjah ont répondu aux questions des journalistes. A noter par ailleurs que le milieu de terrain du NAHD, Sofiane Bendebka a été rappelé en renfort pour pallier un éventuel forfait de Faouzi Ghoulam qui souffre des adducteurs. La décision sera prise ce mercredi concernant la participation ou non du latéral gauche de Naples qui a besoin de repos. A moins d'un miracle, Ghoulam a peu de chances d'être du voyage à Uyo avec le reste de la délégation, dont le départ est prévu jeudi, nous assure une source à la FAF, même si le sélectionneur Leekens veut y



croire jusqu'au bout.

Faouzi Ghoulam out, quelle solution ?

Les choses se compliquent de plus en plus pour la sélection nationale à moins de trois jours du match Nigeria - Algérie, puisque en plus des blessés du secteur offensif, le forfait de Faouzi Ghoulam remet en cause les positions tactiques envisagées par le staff. Leekens et son staff ont axé une partie de leur travail sur des solutions pour le flanc droit, envisageant plusieurs solutions, comme mettre Cadamuro - Mandi étant une solution irremplaçable dans l'axe - ou un une défense à trois (Belkaroui-Medjani-Mandi) avec Feghouli comme milieu droit. À gauche quel que soit le système, Faouzi Ghoulam était la solution, mais

le joueur du Napoli souffre lui aussi des adducteurs et a dû déclarer forfait pour le match.

Bentaleb à gauche ?

Si son remplaçant officiel depuis quelques matchs c'est le jeune international olympique Houari Ferhani, il semble peu probable qu'on prenne le risque de le lancer dans un tel match. La convocation hier de l'autre olympique Sofiane Bendebka ouvre la porte à quelques alternatives, mais rien n'est certain. Dans un schéma en 3-4-3, Nabil Bentaleb peut aussi jouer à ce poste mais c'est aussi une perte pour le cœur du jeu aux côtés de Saphir Taïder. Toujours est-il que la composition du onze entrant sera un vrai casse-tête...

M. Hamdi

Les joueurs à l'unanimité : «Malgré les blessures nous sommes capables d'aller chercher un résultat au Nigeria»



Interrogés sur les relations du groupe avec le nouveau sélectionneur, Georges Leekens, les joueurs ont indiqué qu'il y a eu des «échanges constructifs» avec le nouveau coach sans pour autant s'étaler sur le contenu des discussions. Nabil Bentaleb, le plus en forme avant la deuxième sortie des verts dans ces éliminatoires, a assuré que la sélection nationale est «capable» de défier le Nigeria à Uyo pour le compte de la 2^e journée des qualifications au Mondial-2018, en dépit de plusieurs absences dans les rangs des Verts, tout en soulignant la «difficulté»

de la tâche qui les attend. «C'est un match très difficile face au Nigeria qui possède des joueurs de grande qualité. Nous n'avons pas droit à l'erreur, il faut être prêt le jour J et montrer de quoi nous sommes capables», a déclaré Bentaleb lors de la zone mixte dans des conditions lamentables et inacceptables et sous une pluie battante, empêchant les journalistes de faire leur travail correctement. Le joueur de Schalke 04, qui a inscrit son quatrième but dimanche en Bundesliga contre Brême, est également revenu sur la cascade de blessures qui a

frappé les rangs des Verts avant le déplacement à Uyo (Nigeria), estimant que la richesse de l'effectif va pallier toutes les absences. «Au Niveau de l'effectif, nous n'avons rien à envier aux Nigériens, nous avons des joueurs de grande qualité dans notre équipe, et malgré les blessures nous sommes capables d'aller chercher un résultat au Nigeria», a-t-il souligné. L'attaquant d'Al-Sadd du Qatar) Baghdad Bounedjah dira quant à lui : «Nous sommes dans une situation difficile après le match nul à domicile face au Cameroun et la cascade de blessures qui a frappé notre effectif avant le déplacement au Nigeria, mais je peux vous assurer que tous les joueurs sont motivés pour aller ramener les trois points. Pour ma part, je suis à la disposition du coach et je serai à 100% si on fera appel à moi». Enfin le défenseur Aïssa Mandi (Bétis Séville) conclut en déclarant : «Nous devons réagir après le match nul face au Cameroun, nous sommes confiants et motivés pour obtenir un bon résultat face au Nigeria. Nous avons des absents, certes, mais nous avons un effectif assez large pour pallier ses absences. Ca va être compliqué on ne connaît pas dans quelles conditions va se dérouler la rencontre, mais il faudra être prêt à toutes les éventualités».

Propos recueillis par M.T.

Hanni espère avoir sa chance

Le nouvel attaquant de l'EN, Sofiane Hanni, espère avoir sa chance samedi face au Nigeria après les forfaits de Soudani, Boudebouz et Ghezal, sans oublier la petite forme actuelle des deux cadors, Feghouli et Brahimi. Convoqué à la place du jeune Adam Ounas, le capitaine d'Anderlecht est bien connu par le Belge Georges Leekens. «Les cartes seront sûrement redistribuées, c'est comme ça quand un nouveau coach arrive. En tant que professionnel, je dois me tenir prêt. Si le coach fait appel à moi, je dois répondre présent. Ce sont les meilleurs qui jouent, le plus important est qu'on soit unis sur le terrain et que l'EN puisse prendre des points au Nigeria», dira Hanni en zone mixte, tout en admettant que la défaite est interdite face aux Green Eagles. «On a deux points de retard sur le Nigeria, il ne faut pas en avoir plus après ce match. C'est un rendez-vous très important, il nous faut un résultat là-bas», concède le meilleur joueur du championnat belge la saison passée.

Girondins de Bordeaux

Ounas vise

«un plus grand club»

Le nouvel attaquant des Verts, Adam Ounas, a révélé son plan de carrière dans une confidence faite au site Ligue1.com. «J'ai promis à mon entraîneur en équipe réserve que mon objectif était de signer mon premier contrat professionnel avec Bordeaux et de faire ma place ici pendant deux, trois ans et ensuite partir pour un plus grand club», a fait savoir Ounas qui a tenu à rendre hommage à l'ancien entraîneur des Girondins de Bordeaux, Willy Sagnol, le premier à croire en lui. «J'aimerais remercier encore une fois Willy Sagnol, qui m'a donné la confiance nécessaire pour réussir ma première saison en Ligue 1, sans oublier ma famille qui n'a pas cessé de me motiver», a précisé le prodige bordelais qui fonctionne à l'instinct. «Comme beaucoup de jeunes en ce moment, je me fie à mon instinct, c'est-à-dire au dribble, au rythme, à la pénétration... Je ne pense pas à ce que je vais faire ... », a expliqué le jeune Adam dont les débuts officiels avec les Verts sont différés jusqu'à la CAN-2017, à cause de cette blessure qui le prive du choc de samedi prochain face au Nigeria.

Bendebka appelé en renfort

Le sociétaire du NA Hussein Dey, Sofiane Bendebka, a été appelé en renfort par l'entraîneur de la sélection algérienne de football George Leekens en vue du match face au Nigeria, samedi prochain à Uyo dans le cadre de la 2^e journée des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie. Bendebka (25 ans) a rejoint mardi soir le stage des Verts qui se poursuit depuis dimanche au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), indique le site officiel de la Fédération algérienne de football. Joueur polyvalent, aussi bien en défense qu'en milieu de terrain, le capitaine d'équipe du NAHD (Ligue 1, Algérie) est le quatrième joueur réserviste auquel Leekens a fait appel après Yassine Benzia (Lille/France), Ismaïl Benacer (Arsenal/Angleterre) et Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar). Ces joueurs ont remplacé Ryad Boudebouz (Montpellier/France), Hilal Soudani (Dynamo Zagreb/Croatie) et Rachid Ghezal (Lyon/France), tous les trois blessés. Bendebka, qui a participé avec la sélection nationale des moins de 23 ans aux précédents jeux Olympiques à Rio De Janeiro (JO-2016), compte une seule sélection avec l'équipe première lorsqu'il a participé aux dernières minutes du match en déplacement face aux Seychelles (victoire 2-0), en juin dernier pour le compte de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017.

Ligue 1 Mobilis (11^e journée) - MCO-USMA et USMH-ESS Suspense à Oran et indécision à El Harrach

Le MC Oran accueillera demain vendredi l'USM Alger dans l'affiche des coleaders comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, alors que leur troisième partenaire en tête du classement, l'ES Sétif sera en danger à El Harrach.

Les Oranais, qui n'ont jamais réussi un aussi très bon début de saison depuis plusieurs années, espèrent poursuivre sur leur lancée après avoir confirmé leurs bonnes intentions en revenant avec un nul de leur périlleux déplacement à Sétif lors de la précédente journée. Ce n'est pas le cas pour les Usmistes, défaits à trois reprises depuis le début de cet exercice et qui sont dans l'obligation de se racheter de leur «camouflet» de samedi passé après avoir été piégés par l'USM El-Harrach dans le derby algérois (2-0). Cette défaite donnera sûrement matière à réfléchir à l'ESS lorsqu'elle rendra justement visite aux Harrachis. Ces derniers, revigorés par leur deuxième victoire de la saison, vont aborder la partie avec un ascendant psychologique, à même de leur permettre d'enchaîner un nouveau succès pour s'extirper de la zone rouge. Le MC Alger (4^e), et dont le match face au CS Constantine (6^e) est décalé pour dimanche, suivra avec intérêt les sorties des coleaders, tout en se préparant à guetter la moindre occasion pour s'offrir le fauteuil de leader en attendant son match en retard face au MO Béjaïa. Même ambition pour la JS Saoura (5^e), auteur d'un retour tonitruant dans la course à une place au podium, mais qui aura cette fois-ci une mission difficile en affrontant le CA Batna (9^e), une formation intraitable sur son terrain fétiche du stade Sefouhi.



Vers la première victoire des Canaris à domicile ?

La JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès, qui partagent la 6^e place avec le CSC, tenteront de profiter de leur match à domicile face respectivement au DRB Tadjenanet (9^e) et au MOB (16^e) pour améliorer davantage leur classement. Les Kabyles en particulier seront sous forte pression, eux qui courent toujours derrière leur première victoire à domicile. Une pression que les deux clubs voisins à Alger, le CR Belouizdad (13^e) et le NA Hussein Dey (9^e) ressentent depuis déjà quelques semaines en raison de l'enchaînement des mauvais résultats, et ce, avant de s'affronter vendredi au stade du 5-Juillet. L'O Médéa (9^e), qui tient tant bien que mal pour sa première saison parmi l'élite, aura une mission ardue face au RC Relizane (14^e), très en verve depuis quelques semaines, surtout que les protégés de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani seront privés pour l'occasion de leurs supporters.

M. Hamdi

Programme de la 11^e journée

Aujourd'hui à 17h00

-Stade 1er-Novembre (Tizi-Ouzou) :

JS Kabylie-DRB Tadjenanet

Vendredi 11 Novembre

-Stade 1er-Novembre (Alger) :

USM El Harrach-ES Sétif (15h30)

-Stade Sefouhi (Batna) : CA Batna-JS

Saoura (15h30)

-Stade 5-Juillet (Alger) : NA Hussein Dey-

CR Belouizdad (16h00)

-Stade Habib-Bouakel (Oran) : MC Oran-

USM Alger (16h00)

-Stade Imam-Lyes (Médéa) : O Médéa- RC

Relizane (15h30, à huis clos)

Samedi 12 Novembre

-Stade 24-Février-1956 (Sidi-Bel-Abbès) :

USM Bel-Abbès - MO Béjaïa (14h30)

Dimanche 13 Novembre

-Stade 5-Juillet (Alger) : MC Alger-CS

Constantine (18h00)

MC Oran-USM Alger délocalisé au stade Habib-Bouakeul



Le match USM Alger-MC Oran, comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, aura finalement lieu au stade Habib-Bouakeul, vendredi à partir de 16h00. Cette décision, prise par la Ligue de football professionnel (LFP), est dictée par les travaux de la pose d'une nouvelle pelouse au stade Ahmed-Zabana, lieu de domiciliation habituel du MCO, précise le vice-président de la LFP, Fawzi Guellil. Le MCO et l'USMA, se partagent la première place au classement de la Ligue 1 en compagnie de l'ES Sétif.

La réouverture du stade Zabana est prévue pour le 14 novembre en cours, étant donné que les travaux engagés dans cette enceinte touchent à leur fin.

La défense retrouve sa solidité

Le MC Oran est en train de réaliser, jusque-là, son meilleur parcours en championnat de Ligue 1 algérienne de football depuis plusieurs

années en partageant la première place au classement avec le champion en titre l'USM Alger et l'ES Sétif, poussant ses supporters à se mettre à rêver. Et si les Oranais parviennent à s'illustrer de la sorte, c'est surtout en retenant les leçons des précédentes saisons, notamment lors du dernier exercice lorsque leur équipe avait péché à cause d'une défense perméable, encaissant 35 buts en 30 matches. L'arrivée à la barre technique d'Omar Belatoui, l'ancien défenseur international, semble redonner son équilibre à l'arrière-garde des Hamraoua. La preuve : après dix journées de compétition, la cage oranaise n'a été violée qu'à six reprises. Du maillon faible du MCO la saison passée, la défense est devenue l'un des arguments les plus solides sur lesquels mise Belatoui dans sa conquête du titre. Un titre qui fuit le club phare de l'Ouest algérien depuis plus d'une décennie. Le jeune technicien peut d'ailleurs se targuer d'avoir réussi son premier pari. Son arrière-garde est désormais deuxième au classement des meilleures défenses du championnat derrière celle du MC Alger qui n'a concédé que 5 buts. Le recrutement, durant l'intersaison, de Mourad Delhoum, l'ex-milieu de terrain de l'ES Sétif reconverti en défenseur central au MCO, s'avère aussi un autre pari gagné. La grande expérience de Delhoum sur les terrains, conjuguée à la belle forme affichée par Abderraouf Natèche, ont rendu sa solidité à l'arrière-garde oranaise, en attendant que son secteur offensif passe à la vitesse supérieure. L'attaque mouloudéenne, auteur de 40 buts en 30 matches lors du précédent championnat, marque relativement le pas après ce premier tiers de la compétition avec seulement 10 buts inscrits en autant de rencontres, soit une moyenne d'un but par match. Pour revenir à l'arrière-garde de Belatoui, elle sera mise à rude épreuve demain à l'occasion de la réception de l'USMA, dans le cadre de la 11^e journée. Un véritable test pour les défenseurs du coach mouloudéen qui devront faire face tout simplement à la meilleure attaque du championnat avec 17 buts.

Ali B.

Ligue 2 Mobilis USM Blida-WA Boufarik L'affiche du jour sans public

Le derby de la Mitidja, entre l'USM Blida (3^e) qui reçoit le WA Boufarik (8^e) sera à l'affiche de la 9^e journée de Ligue 2 Mobilis de football,



prévue vendredi et samedi, au moment où le leader Paradou AC sera confronté à un sérieux test en accueillant l'ASM Oran (10^e), surtout que cet ancien pensionnaire de l'élite se porte mieux depuis quelques semaines. En football, les duels entre clubs voisins font souvent des étincelles et le derby USMB - WAB ne fait pas exception, ce qui promet un match au sommet samedi, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, malgré le huis clos. L'absence des deux galeries rendra probablement l'ambiance moins festive dans les gradins du stade Tchaker, certes, mais vu l'enjeu, les débats resteront certainement très chauds sur le terrain, entre deux ténors de la Ligue 2 Mobilis qui espèrent recoller au leader pacifique, qui de son côté sera probablement soumis à rude épreuve face à l'ASM Oran. Les débats devraient être, en effet, tout aussi chauds à Dar El Beïda, entre le Paradou AC et le club Asémiste, qui reste sur une victoire (3-2) face au MC El Eulma et qui cherchera probablement à confirmer son réveil, après un début de saison relativement difficile. D'autres duels intéressants sont inscrits au programme de cette 9^e journée, particulièrement les chocs qui mettront aux prises la JSM Béjaïa avec le CA Bordj Bou Arréridj et la JSM Skikda avec l'ASO Chlef. Quatre anciens pensionnaires de l'élite, qui visent la remontée en Ligue 1 Mobilis et qui devraient donc chercher à profiter de ces duels directs, considérés comme des matchs à six points, pour prendre une certaine option. Les débats ne seront pas moins palpitants dans le bas du tableau, particulièrement pour le RC Arbaâ (dernier) qui reçoit le nouveau promu, l'US Biskra (12^e), au moment où le GC Mascara (avant-dernier) jouera en déplacement chez le MC Saïda (13^e). Des matchs à six points, là encore, entre mal classés, et qui permettront aux vainqueurs de s'éloigner provisoirement de la zone rouge. De son côté, le CRB Aïn Fekroun (9^e), qui reste sur une précieuse victoire (1-0) chez l'Amel Boussaâda recevra l'AS Khroub (6^e) et qui reste également sur une courte victoire (1-0) face à la JSM Skikda. Le dernier match inscrit au programme de cette 9^e journée opposera le MC El Eulma à l'Amel Bou Saâda, qui reste l'un comme l'autre club sur une défaite et chercheront donc probablement à réagir, surtout qu'ils se trouvent en plein dans la zone de turbulences.

Bessa N.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min° Max°	12°/19°	13°/19°	9°/18°	13°/28°	7°/22°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:45	12:32	15:22	17:48	19:09

Le Président Bouteflika félicite le nouveau président américain Donald Trump et...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à Donald J. Trump pour son élection en tant que nouveau président des Etats-Unis d'Amérique, relevant la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays.



«Le peuple américain vient, à travers l'élection présidentielle du 8 Novembre 2016, de vous accorder son suffrage, pour présider à ses destinées», a écrit le chef de l'Etat dans son message au président américain élu. «Votre brillante élection m'offre le plaisir de vous adresser, au nom du peuple

et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus vives et chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux sincères de pleine réussite dans l'accomplissement de votre noble mission au service de votre grand pays», a ajouté le Président Bouteflika. «La confiance ainsi placée en vous constitue assurément un témoignage de recon-

naissance de vos capacités à mettre votre engagement, votre énergie et votre talent, au service des aspirations du peuple américain ami à davantage de progrès, de justice et de bien-être, dans l'attachement renouvelé aux valeurs qui distinguent votre noble Nation», a souligné le président de la République.

«Le poids des Etats-Unis d'Amérique sur la scène mondiale font que votre brillante élection suscite également des attentes à travers le monde, notamment celle de vous voir jouer, et j'en suis convaincu, un grand rôle au service de la paix et de la sécurité internationales, du dialogue et de l'entente entre les peuples ainsi que de la coopération internationale», a-t-il affirmé. Le Président Bouteflika a saisi cette «agréable opportunité pour le féliciter de la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent si heureusement déjà entre nos deux pays, et pour vous assurer de mon entière disponibilité et de toute ma volonté à oeuvrer avec vous à leur raffermissement et à leur diversification, au bénéfice de nos deux peuples».

... le Roi du Cambodge à l'occasion de la Fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a également adressé un message de félicitations au Roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, à l'occasion de la Fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable au moment où le Royaume du Cambodge célèbre sa Fête nationale d'adresser à votre Majesté, en mon nom personnel et au nom du peuple et du gouvernement algériens, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de santé et de bien-être pour vous, et davantage de prospérité et de progrès pour le peuple cambodgien ami», écrit le chef de l'Etat. «En cette heureuse occasion, je tiens à vous réitérer notre détermination à oeuvrer avec vous, à la consolidation des relations de coopération qui lient nos deux pays et nos deux peuples amis et leur élargissement à d'autres domaines au mieux des intérêts communs de nos deux pays», conclut le président de la République dans son message au Roi du Cambodge.

Moussa O. / Ag.

Interpol

Election d'un commissaire de police algérien

La 85^e session de l'assemblée générale d'Interpol, qui a ouvert ses travaux lundi dernier à Bali (Indonésie), a poursuivi l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels, l'élection des membres du Comité des fichiers Interpol. Selon la cellule de communication de la DGSN, cette opération qui s'est déroulée en présence des membres des 164 pays représentant cette organisation, a permis l'élection du candidat algérien, un commissaire de police de la

Direction générale de la Sûreté nationale, en sa qualité d'expert en traitement de données informatiques. «Ce succès obtenu sur une longue liste d'importants candidats potentiels est une reconnaissance de la communauté policière internationale aux efforts consentis par le directeur général de la Sûreté nationale et aux défis de la Police algérienne», assure la DGSN qui soulignera qu'à la suite de cette élection, plusieurs délégations de police ont exprimé leurs témoi-

gnages de satisfaction qualifiant ce succès de mérité. Pour rappel, une délégation composée de hauts cadres de la Police algérienne prend part aux travaux de cette session d'Interpol qui se déroule du 7 au 10 Novembre et qui aura pour mission de présenter l'expérience de la Police algérienne dans le domaine de la lutte contre la criminalité, ainsi que la coopération bilatérale au sein de l'organisation d'Interpol.

A.M.

Droits d'auteur Le verdict de l'affaire des chaînes privées dans 8 jours

Le verdict dans l'affaire des chaînes de télévision privées, poursuivies en justice pour «atteinte» aux droits d'auteur sera rendu le 14 du mois en cours, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). L'Onda avait engagé, en mai dernier, auprès de la cour d'Alger des poursuites judiciaires contre treize chaînes de télévision privées émettant en Algérie pour «exploitation illégale» des œuvres artistiques protégées, notamment musicales et cinématographiques. Sami Bencheikh El Hocine, qui intervenait lors d'un forum de la Radio algérienne, a rappelé que le recours à la justice faisait suite au «refus» de certaines chaînes privées dont El Bilad, Echorouk et KBC de payer les redevances liées à l'utilisation de contenus artistiques protégés. Huit des chaînes poursuivies ont dû verser à l'Onda, sous peine de saisine de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), des redevances au titre des droits sur les œuvres exploitées, a précisé Bencheikh qui a déploré un préjudice estimé à 40 millions de dinars. Le DG de l'Onda a souligné à ce propos que des chaînes privées telles que Dzaïr TV, Ennahar TV et Djazaïria ont signé dernièrement avec l'Onda des conventions leur donnant le droit d'exploiter des œuvres protégées. L'Office avait sommé en janvier dernier les chaînes privées de payer des droits sur les contenus artistiques, de surcroît protégés, diffusés «sans autorisation» de l'Office. Evoquant les droits versés aux artistes membres de l'Onda, l'invité du forum a fait savoir que «272 auteurs» algériens et étrangers, dont le chanteur marocain Abdelwahab Doukali, percevaient des allocations mensuelles de 45.000 DA, relevées de 50% suite à une majoration décidée par l'Office.

Le DG de l'Onda a annoncé, par ailleurs, que l'Office devra, en 2017, changer d'adresse pour un nouveau siège situé dans un quartier d'Alger-Centre.

Houda H.

Don du Sang

Le personnel de Mobilis à ... sang %



Perpétuant la traditionnelle initiative humanitaire de «don du sang», les employés de Mobilis ont répondu favorablement à l'appel de l'Agence nationale du sang, en se mobilisant encore une fois pour une collecte de sang,

organisée, hier, au niveau du siège de la direction générale de l'entreprise et en simultané au niveau de toute ses directions régionales, a indiqué un communiqué de presse. En présence du directeur général de l'opérateur historique de téléphonie mobile, Mohamed Habib, et de tous les employés qui ont répondu «massivement» à cet appel, Mobilis a fait montre d'une «grande mobilisation» et un «engagement indéfectible» en organisant cette action caritative et en donnant l'exemple d'une «citoyenneté sincère» et en s'impliquant dans cette «noble» action humanitaire désormais «ancrée» dans les mœurs de Mobilis. Durant cette journée de solidarité, les employés de Mobilis ont fait preuve de toute leur générosité en soutenant cette démarche civique et cette action de générosité, de partage et de combat pour la vie. «C'est parce que nous sommes plus que de simples employés, des citoyens impliqués et soucieux d'aider leur prochain que nous avons adhéré à cette démarche», a conclu le communiqué de presse.

Stream System

Ouverture du premier service après-vente en Espagne

Bomare Company, représentant de la marque commerciale Stream System, a signé hier un contrat de coopération avec une entreprise espagnole pour ouvrir le premier service après-vente en Espagne et en Portugal, a indiqué un communiqué de presse de l'entreprise. Comme déjà annoncé après la signature, en mai, 2016, du premier contrat d'exportation des produits Stream System en Espagne, Bomare Company a respecté ses engagements en signant un premier contrat pour l'ouverture du premier service après-vente en Espagne et au Portugal. «Consciente du besoin de ces clients, notre compagnie vise toujours à offrir le meilleur aux consommateurs afin d'assurer une couverture maximale et un service optimal suite à l'ouverture de ces deux services après-vente. Grâce à son réseau de partenaires qui s'étend de l'Asie vers l'Europe, Bomare Company est désormais le premier fabricant électronique algérien à exporter ses produits Stream System vers l'Europe tout en assurant un service après-vente», lit-on dans le communiqué. Pour rappel, depuis sa création, en 2001, Bomare Company, porteuse de la marque commerciale Stream System sur le marché de l'électronique, a «toujours aspiré» à l'exportation de ses produits certifiés ISO et conformes aux standards internationaux, notamment vers le continent européen.



«Solide» de par son expérience de 15 ans dans la fabrication des téléviseurs, et actuellement les Smartphones 3G et 4G, dans des laboratoires de Recherches et Chambres Blanches aux «normes internationales», les produits Stream System sont en vente dans les magasins Leclerc, Le Carrefour et aussi le Courty... en Espagne, à travers son distributeur Espagnol, pour des clients jusqu'à lors «satisfaits» de la qualité des produits et du «savoir-faire» de l'entreprise algérienne.

Abdellah M.